# LA CORRESPONDANCE DE TEODORO DI SANTA ROSA À AUGUSTE CARLONE 1ère PARTIE 1850 A 1853 LE DÉPUTÉ D'UTELLE

Jean-Bernard LACROIX

Fils du comte de Santorre di Santa Rosa qui avait du fuir le Piémont pendant les événements de 1821, lors de la répression du roi Charles Félix, Teodoro Derossi di Santa Rosa né en 1811 avait subi enfant les épreuves de l'exil qui l'avait profondément marqué. Après avoir longtemps dirigé les services financiers de la Sardaigne il fut nommé à Nice à la fin de 1848 comme intendant général. Il resta moins d'un an à la tête de la division et s'engagea dans la vie politique en devenant député du collège d'Utelle.

La correspondance de Teodoro di Santa Rosa à Auguste Carlone, conservée dans le fonds d'archives de ce dernier déposé aux Archives départementales des Alpes-Maritimes¹ se compose d'un très bel ensemble de 104 lettres qui couvrent une décennie de juillet 1850 à juillet 1860. La période la plus dense correspond aux années 1852 à 1853 laquelle est marquée par le renoncement de Santa Rosa à son mandat de député d'Utelle à la suite de péripéties politiques et surtout en raison de la brusque dégradation de sa santé qui le conduit à cesser le combat politique au profit de responsabilités administratives. Près de la moitié des lettres (45) ont été écrites au cours de ces années pendant lesquelles les deux hommes nouent de solides liens d'amitié fondés sur une estime réciproque et le partage de convictions politiques libérales. Ces échanges épistolaires sont aussi fondés sur le rôle que joue le journal de Carlone l'*Avenir* dans le message politique de Santa Rosa, aussi bien à l'adresse de ses électeurs et des Niçois que de ses adversaires politiques à la Chambre, spécialement les représentants du Centre gauche avec lesquels il est en conflit ouvert.

Cette correspondance est précieuse par les éléments qu'elle apporte à la compréhension de la situation de la province de Nice et de l'action de ses représentants dans le contexte général de l'Etat sarde. Le point de vue de Santa Rosa est d'autant plus intéressant qu'il connaît bien les questions touchant à la province de Nice pour en avoir été l'intendant général, qu'il lui voue un attachement fort, celui d'une « patrie d'adoption », mais exempt de l'esprit partisan et localiste des autochtones, qu'il a enfin une vision nationale par sa proximité avec les plus hauts dirigeants de l'Etat, à commencer par Cavour dont il est l'ami.

Dans la première et seule lettre de 1850 écrite à Carlone, après avoir été intendant général à Nice quelque mois plus tôt, Santa Rosa manifeste sont intérêt particulier pour la presse niçoise. Il en profite pour suggérer à Carlone de ne pas attaquer son successeur à Nice dans le journal qu'il diffuse et d'y introduire des articles en italien.

Pendant l'année 1851 les échanges sont encore très épisodiques avec seulement 4 lettres entre mars et juin 1851. Au début de l'année Santa Rosa, en tant que député d'Utelle soucieux de donner à la province de Nice les moyens de son développement économique, pousse le gouvernement à présenter un projet de loi pour réaliser un tunnel sous le col de Tende. Il compte sur le journal de Carlone pour soutenir sa proposition qu'il juge essentielle. Dans sa lettre de juin il dit sa satisfaction, estimant avoir triomphé en faveur de Nice par le vote de compensations à la disparition du port franc. Adepte du libre échange et soutien inconditionnel de la politique libérale de Cavour, Santa Rosa est aussi un ardent défenseur de Nice à laquelle il reste très attaché : « voilà la victoire de Nice et du système économique en même temps », écrit-il, alors que la suppression du port franc a suscité une très vive opposition à Nice.

C'est en 1852 que la correspondance entre les deux hommes devient régulière (21 lettres). Ils s'apprécient, défendent des projets qu'ils partagent pour le développement économique de la province de Nice et s'aident mutuellement dans des intérêts croisés. Santa Rosa, député éloigné de son collège électoral, a besoin de connaître la situation à Nice et de mesurer l'opinion publique. Il trouve aussi dans le journal de Carlone qui lui ouvre ses colonnes un moyen d'expression et de communication avec ses électeurs. Carlone pour sa part est sous la surveillance des autorités turinoises qui suspectent son journal de séparatisme et Santa Rosa, par son amitié avec Cavour, peut lui assurer une certaine indulgence sinon l'impunité et, pour le moins, l'alerter sur des écarts qui agacent le pouvoir.

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> ADAM 7 J 36

En janvier 1852, Santa Rosa travaille sur le texte des compensations pour Nice et demande à Carlone d'en assurer la publication. Il conclut sa lettre en disant vouloir finir ses jours à Nice. En février il espère que De Foresta, qui n'est plus ministre, aura plus de liberté pour agir avec lui en faveur de la province de Nice. En mars il intervient en faveur de Dameth et du journal mais invite Carlone à éviter « des articles qui puissent donner de l'embarras au ministère » (lettre 8), ajoutant : « on vous surveille de près » (lettre 9). Il se dit fatigué des intrigues et des difficultés qu'il rencontre dans la défense des intérêts niçois à la Chambre au point d'envisager sa démission de député. Il a aussi une divergence avec De Foresta sur la question du financement des routes de vallées. Santa Rosa et Carlone ont en outre une appréciation différente de De Foresta, « sa grandeur l'ex ministre », sur le traité avec la France qu'ils jugent peu favorable à Nice.

Santa Rosa, comme conseiller d'Etat, s'est beaucoup investi dans la réforme de l'administration de la comptabilité et de la cour des comptes mais il craint, en raison des intrigues et des oppositions, de ne pas réussir à mettre en place la « base du gouvernement » qu'il voudrait faire prévaloir (lettre 9). Cette réforme est le fruit du voyage d'études qu'il a fait à la demande de Cavour à Paris et à Bruxelles de juillet à septembre 1851<sup>2</sup>. Début avril il développe en 11 points ses priorités politiques fondées sur le libéralisme et précise spécialement les mesures en faveur de Nice au titre des compensations (lettre 11). Il apprend à Carlone la disparition de son ami Pinelli président de la Chambre. Bien qu'ayant refusé toute rétractation celui-ci avait eu le secours de la religion contrairement à Pietro Derossi di Santa Rosa contre qui l'archevêque Franzoni avait opposé une totale intransigeance. Il dément par ailleurs formellement les bruits qui ont pu courir à Nice sur une entente avec Giletta pour y créer un nouveau journal. Il en profite pour dénoncer ceux qui le dénigrent à Nice et entend par ailleurs laisser à De Foresta jouer le rôle de chef de la députation niçoise après avoir été ministre « comme résultat de son discours sur le port franc » afin de conduire une action solidaire avec tous les représentants niçois dans l'intérêt de la province mais en même temps, en cas de forte divergence sur les buts à atteindre, il évoque à nouveau sa possible démission de député.

En mai il s'occupe du chemin de fer, question la plus importante (lettre 13), en accord avec les autres députés de manière à agir soudés en faveur de Nice et à aboutir à une demande commune. Il se montre néanmoins de plus en plus méfiant à l'égard d'un milieu politique prompt à l'intrigue. Il s'attarde longuement sur ses divergences dans la gestion de la Province avec le nouvel intendant La Marmora qu'il juge trop timoré. Santa Rosa préconise de recourir massivement à l'emprunt pour investir de façon ambitieuse dans le chemin de fer et les routes (lettre 14). En juin il ne cache pas son amertume et son découragement laissant à De Foresta les initiatives, préférant se mettre en retrait « jusqu'à ce que M. Cavour rentre aux affaires » (lettre 16). En juillet Santa Rosa donne sa position concernant la loi sur le mariage rejetant le projet du ministre de la justice Boncompagni, « confusion et mauvaise application du système anglais » (lettre 7) et réclame « la liberté pour tous, pour toutes les consciences ». Il rédige un mémoire sur les compensations que Carlone veut publier dans l'Avenir en juillet (lettre 18), satisfait d'avoir pu avec franchise exprimer sa pensée et convaincu d'agir dans l'intérêt de Nice, même s'il subit la critique de son successeur à la tête de l'intendance générale (lettre 21).

En octobre, de retour d'un voyage d'études en France en Suisse et en Belgique, il annonce à Carlone qu'ayant son fils malade, il renonce à son voyage projeté à Nice mais s'occupe activement des intérêts de la province à Turin. Pourtant en décembre il fait une fois de plus état de ses divergences avec l'intendant sur la manière d'envisager les projets pour Nice et s'en est entretenu avec De Foresta à Turin. Cette situation le décide à se mettre en retrait. Il n'en continue pas moins de se passionner pour la question du chemin de fer et a pris l'initiative des contacts avec le gouvernement français et la Compagnie de Lyon à la Méditerranée pour que la ligne projetée en France sur Toulon bénéficie à Nice.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Lettre de recommandation de Cavour conservée à la Bibliothèque historique de Paris. Il a reçu du Roi des Belges pour ses travaux la décoration d'officier de l'ordre de Léopold (lettre 14)

Critiqué pour avoir adhéré à la loi sur les gabelles, Santa Rosa s'en explique par la conception du libéralisme qu'il prône : « les gouvernements libéraux doivent faire payer avec des principes d'égalité proportionnelle et sans privilèges mais ils doivent dépenser beaucoup en travaux d'utilité publique et compenser par le plus de dépenses les provinces moins aisées » (lettre 24). Assez découragé par l'hypocrisie et les intérêts individuels il réfléchit à son retrait de la vie publique. Il s'investit surtout dans ses nouvelles fonctions de commissaire du Roi, chargé de préparer la loi sur la suppression des *Aziende* et l'organisation de l'administration centrale et de la comptabilité générale ; « je crois que par ce moyen on parviendra à la décentralisation » (lettre 26), rejetant l'idée que le ministère concentrerait plus de pouvoir. Il dit s'inspirer du système belge en l'adaptant et non du système français. En février 1853 il fait part à Carlone, de l'avancement des propositions gouvernementales en vue d'un projet de loi sur les routes de vallées qui a fait l'objet d'un consensus avec De Foresta et dont il espère qu'il sera entériné par le conseil provincial.

Acceptant finalement la proposition de Cavour de s'investir dans la mise en œuvre de la réforme des Finances, Santa Rosa s'engage en avril 1853 dans la voie administrative. « Cela nécessite une réélection dans mon collège » (lettre 28) et il avoue qu'il serait flatté d'être réélu. Jugeant toute l'importance que peut avoir la presse pour soutenir la politique et orienter l'opinion, il défend Galli que critique Carlone, « il ne faut pas le tuer sous les coups de la réprobation de la presse » (lettre 28), et demande à Carlone d'apporter son appui à Cavour qui est « un bon ministre ». Il l'invite aussi, alors que son journal montre quelques réticences sur la politique étrangère du gouvernement, à être prudent (lettre 29). Il assure en outre que le parti du Centre gauche est hostile à son journal et à Nice.

Le 3 mai il affirme sa détermination après l'annulation de son élection, mettant en cause le ministre de l'Intérieur San Martino. Il « a dirigé en homme de police cette affaire contre Cavour et moi-même ». Il le soupçonne d'ailleurs d'intercepter le courrier qu'il échange avec Carlone : « répondez-moi de suite afin de savoir si la police de S. Martino n'a pas eu ma lettre comme il a lu avant moi celle que vous m'écriviez de France lorsqu'il voulait vous faire arrêter » (lettre 32). Dénonçant les intrigues du Centre gauche dont les membres lui sont hostiles et menacent de ne pas voter la loi des subsides pour les routes de vallées en faveur de Nice, il renonce à se représenter devant les électeurs malgré le soutien de Cavour qui le nomme inspecteur général effectif du Trésor et lève ainsi les « obstacles apparents à son éligibilité ».

Il confie en toute amitié à Carlone ses réflexions sur la vie politique et lui joint une adresse à l'intention de ses électeurs pour la publier dans le journal, reconnaissant que si le collège le confirmait il en serait honoré mais donnerait sa démission. La Chambre vote finalement la loi sur les routes de vallées le 17 mai, Santa Rosa s'empresse de l'annoncer à Carlone, et fait en même temps part des attaques redoublées de parlementaires qui l'accusent, à la suite d'un article bienveillant du journal de Carlone, « d'être voué au parti séparatiste » (lettre 35). Ne voulant pas mettre en difficulté Cavour car selon lui « Cavour n'a pas des amis à la Chambre bien en nombre et seuls son intelligence et sa capacité lui donnent la majorité » (lettre 37), il démissionne le 3 juin après avoir été réélu. Ses adversaires ne désarment pas et font de Santa Rosa un « républicain » (lettre 41) alors que tout démontre qu'il est un royaliste loyal, tenant du libéralisme et d'une décentralisation qui doit concourir à permettre l'expression de la personnalité des provinces comme celle de Nice dont il n'envisage aucunement qu'elle puisse quitter le giron sarde.

Désormais s'il entend se replier entièrement sur son administration et sur la mise en œuvre des réformes financières, il n'en garde pas moins le souci de seconder les projets en faveur de Nice et espère surtout faire avancer la question du chemin de fer. Il confirme que son vœu le plus cher sera de finir ses jours à Nice : « j'ai décidé à faire de Nice ma patrie » (lettre 43). Il entreprend un voyage à Nice en traversant sa circonscription où il compte témoigner son attachement à ses anciens électeurs. Il passera par les Alpes entre Vinadio et Saint-Etienne et se rendra à Saint-Martin, Utelle et enfin Nice où il ne séjournera que très brièvement devant être revenu à Turin le 6 septembre (lettre 44).

A son retour, il regrette une nouvelle fois pour Nice et pour la province le manque d'activité dans l'administration. « Il faudrait porter le développement dans les travaux publics et amener à Nice des améliorations qui sont désormais urgentes pour son avenir. Conscient de l'entrée dans un système économique mondial en faisant référence à la Californie (lettre 43), il exhorte les Niçois à investir dans les moyens de développement d'une fonction d'accueil qui soit à la hauteur de l'attente des étrangers. « Pour tout cela il vous faut une forte initiative et je ne l'ai pas trouvée », écrit-il le 10 septembre (lettre 45) et il s'en prend assez vivement à l'intendant La Marmora qui « n'aime que sa vanité et le pouvoir en famille » (lettre 50). Après une cure à Aix les Bains destinée à soigner sa santé altérée, il invite à nouveau les Niçois à avoir des « vues en grand », précisant sa vision de l'avenir de la province : « Nice doit devenir une ville importante autant qu'elle restera entre la France et l'Italie un pays neutre par sa position. Ma conviction me porte à croire que Nice française perderait comme elle perderait lorsqu'on ne voudra pas lui conserver son *autonomia* particulière » (lettre 46).

Après avoir consulté des médecins à Genève il confirme à Carlone que sa santé lui impose de réduire son activité. Il ne reprendra donc pas de mandat politique et se refuse même à intervenir dans le choix des candidats pour les élections niçoises tout en regrettant que Galli qui « a fait son temps et n'a pas assez d'activité » veuille poursuivre sa députation.

A la fin du mois de décembre 1853, il achève tous les règlements et les instructions pour établir la direction générale du Trésor. Il travaille depuis 4 ans à cette organisation qu'il croit « indispensable pour un Etat libéral organisé », ne sachant s'il pourra continuer car « j'ai ma poitrine bien malade » (lettre 50) et il commence à en être très inquiet.

#### **Année 1850**

# 1- Viu<sup>3</sup>, 29 juillet 1850

Monsieur, je suis avec ma famille dans ces montagnes pour y passer le temps des fortes chaleurs. Ne pouvant ainsi parler de vos affaires au ministre de la Justice, je me suis empressé de lui écrire ce matin même pour lui recommander la demande dont s'agit en votre honorable lettre du 25 de ce mois. Je désire que votre journal puisse avoir du succès. Je me permettrai de vous donner le conseil à ne pas le rédiger exclusivement en langue française. Cela choque des susceptibilités et peut vous faire éloigner des abonnés. Je regrette que *l'Echo des Alpes-Maritimes*<sup>4</sup> ait fait la guerre à mon successeur<sup>5</sup>. Vous-même devez en comprendre le motif. Tachez par vos conseils de l'éviter en le nouveau journal que vos amis vont fonder maintenant. Je voudrais être encore à Nice, je désirais cette circonstance pour tacher d'aider l'établissement d'un bon journal qui conservant son indépendance puisse amener la connaissance et la discussion des intérêts de la Division<sup>6</sup>, écarter les questions d'individualité et instruire la population des campagnes dans ses droits et ses devoirs depuis que le pays a un gouvernement représentatif. Vous me trouverez toujours disposé à marcher sur cette ligne avec énergie, conviction et désintéressement. Je saisis avec empressement cette circonstance pour vous renouveler l'assurance de mon estime très distinguée. Votre dévoué serviteur Th. de Santa Rosa (lettre oblitérée à Viuz le 29 juillet et à Nice le 1<sup>er</sup> août)

#### **Année 1851**

## 2- Turin, 20 mars 1851

Mon cher monsieur, Le ministère s'est, sur mon insistance, hier engagé vis à vis de la Chambre pour présenter dans le plus court délai un projet de loi pour la gallerie du col de Tende. La question sera ainsi portée sur son véritable terrain. Il s'agira alors de voir si on voudra lier le commerce du midi de la France avec les Etats sardes par le comté de Nice. Ainsi je crois que la presse doit s'en occuper et traiter cette question dans toute sa portée. La presse de Turin nous sera toute favorable. Tachez par votre influence, Monsieur, de seconder les idées qui peuvent décider la Chambre en faveur dudit projet de loi. Le vote mardi dernier a été regrettable mais il n'a pas été contre la gallerie et contre les intérêts de notre province de Nice. J'ai voté contre l'ordre du jour Bertolini<sup>7</sup> mais j'aurais préféré que le ministère eusse présenté un projet de loi et qu'il n'eusse pas voulu traiter cette grave question en le budget. Ainsi j'ai cru hier devoir amener la question à mon point de vue et j'ai obtenu mon but. Le ministre présentera un projet de loi et il soumettra à la Chambre tous les projets d'art faits pour les travaux dont s'agit. La Chambre nous sera favorable. Je suis pressé et je ne veux pas renvoyer à demain ma lettre. Je me borne ainsi à vous renouveler la prière de soutenir l'importance du nouveau projet de loi qui sera présenté. Je ne doute pas de vous trouver d'accord avec moi dans ces buts puisque vous aimez votre pays et le bien public et vous savez combien je suis attaché aux intérêts de Nice et de la province. C'est une dette de reconnaissance que je paie à ce pays cher à mon cœur. Je vous prie enfin d'agréer l'assurance de mon estime très distinguée. Votre dévoué serviteur. Th. Santa Rosa (lettre oblitérée à Turin le 20 mars et à Nice le 22)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Viu pour Viuz village situé entre les lacs d'Annecy et du Bourget

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> L'Echo des Alpes-Maritimes, journal fondé en 1848 par Auguste Carlone et Victor Juge, devenu L'Avenir de Nice le 19 août 1850

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Teodoro di Santa Rosa qui avait été intendant général de la Division de Nice d'octobre 1848 à mai 1849 fait allusion à La Marmora en poste depuis 1850

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> La Division administrée par un intendant général regroupait plusieurs provinces. Celle de Nice était composée des provinces de Nice, Oneille et San Remo

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Teodoro di Santa Rosa est député du collège d'Utelle

## 3- Turin, 28 mars 1851

Monsieur, Je me suis empressé de demander à l'administration de la douane et à l'ingénieur auteur des deux projets de la galerie les renseignements que vous m'avez suggérés. Il m'a été promis de me donner tous ceux dont on dispose lundi prochain 31. Je me ferai un plaisir de vous les envoyer avec prière de m'en faire la restitution pour l'époque de la discussion du projet de loi laquelle j'espère commencera à la fin d'avril ou aux premiers jours de mai. Il faut marcher d'accord presse et députés des provinces intéressées plus particulièrement à ces travaux. Je regrette qu'un article qui a paru dans le Conciliateur de Nice, il ne paraît pas convenable de soutenir une opinion d'un député ou d'un autre. Il faut oublier les personnes et toute individualité de coterie, de partis. Il faut défendre un intérêt commercial. Voilà ce que je crois devoir noter. La France méridionale et la province de Nice ont des productions qui peuvent être changées avec des produits de la Haute Italie; les échanges ne pourront se faire autrement que par des voies de communication dont le parcours soit sur et égal à celui qui se fait par les autres voies de communication du duché de Gênes avec la Haute Italie en traversant les Appenins. Le gouvernement absolu cherchait d'égaliser ces parcours par des privilèges ; le gouvernement libéral doit compenser ses provinces et les égaliser en forçant je dirai même, la nature. Ces principes posés, j'examinerai si les projets du gouvernement tendent à ce but et nous acheminent dans ces voies d'égalité. A cet égard je suis d'accord qu'il faut traiter la question avec des documents à l'appuy, non pas avec des phrases. Il faut autant que possible écarter la question d'art mais demander à l'art de nous donner ce qui nous est nécessaire. Je me borne pour le moment à ces considérations. Je me réserve de les completter lorsque je devrai en parler à la Chambre et je ne demande pas mieux que d'être éclairé par les pièces et par tous ceux qui sont à même de nous fournir de bons renseignements. Je crois de soutenir une bonne cause et j'accepte toutes les conséquences qui peuvent m'en résulter. M. Juge peut traiter cette question mieux que tout autre. Priés le de ma part de tacher de concilier les opinions de tous les partis politiques en ce genre de question et de ne pas toucher les susceptibilités des personnes et des partis. Tous les députés de la province sont animés d'un bon esprit. Ils ont tous les meilleures intentions. Il faut les encourager à persévérer. Si on a besoin d'une victime qu'on tombe sur moi de préférence, je n'en voudrai pas parce que je ne considère en les affaires que les choses et je n'y apporte pas de vues personnelles. On m'a assuré que l'administration des douanes de Nice n'avait pas les données désirées par M. Juge. Au reste, si vous le croyez nécessaire je me ferai donner un ordre pour avoir ce qu'on peut trouver. Je m'étais adressé à mes électeurs plus éclairés pour en connaître l'opinion mais je n'aurais pas cru nécessaire de faire davantage pour que la presse pusse en être informée. A l'avenir je suivrai une autre marche plus directe. Je vous remercie de ce que vous me dites d'agréable. Vous me jugez plustôt du côté de mes intentions. Au reste je suis persuadé que Gênes, la Ligurie, la Savoie n'osent pas le dire mais nous sont contraires. Jamais on n'a vu moins d'esprit national que dans ce temps. Je le regrette et quelque fois je me laisse même décourager. Je vous prie de me dire vos soupcons sur ce que vous me disiez que ma lettre avait été ouverte à la poste. Je voudrais faire une réclamation, mettez moi à même de la faire. Nous avons été chez le ministre qui nous a promis de bien examiner la question que au nom de la députation je lui ai posée. Au reste il nous assure qu'il soumettra la loi dans la 1ère quinzaine d'avril. Votre dévoué serviteur Th. Santa Rosa

## 4- Turin, 31 mars 1851

Teodoro di Santa Rosa transmet à Carlone les renseignements qu'il a pu se procurer.

## 5- Turin, 12 juin 1851

Monsieur, Je m'empresse de vous donner la bonne nouvelle sur la question du port franc. Toutes mes prévisions ses sont avérées. Cavour<sup>8</sup> nous a sauvé parsqu'il le voulait de bonne fois, et par

<sup>8</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Cavour est ministre du commerce, de l'agriculture et de la marine depuis le 11 octobre 1850. Il a succédé à Pietro Derossi di Santa Rosa, cousin de Teodoro

conviction. J'ai fait mon possible et ma tactique auprès de mes collègues et de la Chambre a eu le résultat que je voulais. J'ai trouvé du cœur dans la Chambre, alors on ne fait du rabinisme mais de la justice. Nous avions à faire à forte partie. Les ennemis étaient puissants et nombreux et ont été battus hier au soir à 6 heures. Voici comment. Le ministre avait admis le principe du port franc et en même temps il n'en voulait l'abolition lorsque nos tarifs cesseraient d'être protecteur et lorsque nous serons dans le système du libre échange et lorsque les communications de Nice seraient faites. Voilà son système économique. Il n'était pas compris par tous et il ne pouvait pas avoir une majorité. Et alors nous aurions eu une votation contraire; on avait inventé un projet diabolique. Tout en ayant l'apparence de vouloir nous favoriser, on aurait voté par division les amendements de manière à faire cesser de droit et de fait le port franc sans compensation. Alors j'ai taché de faire présenter une nouvelle proposition par Ravina afin que le ministre puisse l'accepter et la changer de manière à la faire passer avec son système et notre avantage. Hier ce projet a atteint son but. Le ministre a proposé les conditions du libre échange et des travaux publics. Elles ont été votées à une faible majorité. Admises ces conditions et pour le cas qu'elles fussent admises en 1853, alors la province de Nice entrerait dans le droit commun en 1854. Voilà la victoire de Nice et du système économique en même temps. Aujourd'hui on discutera les articles du projet ministériel avec des modifications dans l'intérêt de Nice. Nos adversaires étaient pales et muets hier après cette votation. Je voulais attendre la solution de la question avant de répondre à votre dernière lettre sans date. Venons à M. Dameth. Il est venu me voir. J'en ai parlé, je l'ai présenté par une lettre au ministère et j'espère obtenir justice pour lui. Il m'a paru une personne de bien. Il a été méconnu par les autorités judiciaires de Nice, lesquelles ont joué le plus grand rôle dans toute cette affaire. Vous savez qu'Avigdor sans le vouloir a empiré la position des autres signataires de la protestation. J'insistais et j'insiste pour qu'on fasse achever le procès avant contre vous et les autres signataires. Je crains cependant que les juges vous condamnent d'après les dépositions qui, dit-on, ont été faites. Ainsi tachez de savoir ce qui en est à Nice afin de pouvoir avoir une décision la plus favorable possible. Vous savez que le pouvoir exécutif ne peut pas arrêter un procès et qu'il ne peut pas faire grâce ... oas savez que le pouvoir excedur ne peut pas airecer un proces et qu'il ne peut pas faire grâce ... contumace. Valerio 10 a été bien pour Nice en cette circonstance, si vous prenez les intentions, mais vous lirez son discours et vous le jugerez mieux encore. Je vous remercie des explications que vous me donnez sur les affaires de Nice. Je les avais bien jugées ainsi, mais je suis encore persuadé qu'on a eu tort de formuler ladite protestation. Il fallait s'y prendre autrement, d'autant qu'on ne voulait pas faire du mal mais qu'on voulait seulement soutenir ce qui était juste pour Nice. Il fallait prendre le chemin plus sûr. On s'est trompé voilà tout. Mais j'espère que tout cela finira et qu'on pourra arriver au cœur de la province par les voies loyales et légales. Croyez toujours à mon dévouement à Nice et à vous en particulier. Th. S.R.

# **Année 1852**

# 6- Turin, 12 janvier 1852

Mon cher Monsieur, Vous recevrez par De Foresta<sup>11</sup> mon mémoire sur les *Compensi* <sup>12</sup>. Je viens de l'achever à la hâte et de le donner à un copiste. J'autorise De Foresta et vous aussi à lui faire les corrections que vous jugerez à propos. Je n'ai pas eu le temps de faire un travail complet et d'y revenir dessus pour l'achever. Mais je pense qu'il vaut beaucoup mieux de faire quelque chose de suite plutôt que de ne rien faire ou de faire trop tard. Voilà des principes que j'ai toujours suivi dans mon administration. Je désirerais en faire tirer 100 exemplaires. Je voudrais en distribuer un exemplaire à chaque syndic et à chaque conseiller provincial et en garder deux exemplaires pour

<sup>9</sup> Mot manquant sur la partie cachetée de la lettre qui a été déchirée

<sup>10</sup> Lorenzo Valerio, député piémontais de gauche

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Giovanni De Foresta a été ministre des Grâces et de la Justice dans le ministère d'Azeglio de juillet 1851 à février 1852 et dans le 2<sup>e</sup> ministère Cavour, député du 1<sup>er</sup> collège de Nice de 1850 à 1853 puis sénateur

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Compensations liées à la suppression du port franc

moi. Vous me direz à Nice ma dette pour cela. Je ne crois pas nécessaire de communiquer hors de la province. Le but est seulement de faire comprendre l'importance de ces questions et de rallier toutes les opinions, tous les partis dans un seul but pour pouvoir l'atteindre. Autrement nous n'aurons rien. Je n'attache aucune importance, aucun mérite à ce travail. Ainsi, je le livre entièrement à vous et à De Foresta. Je vous prie de me donner de vos nouvelles et de me dire ce qu'on dira de cet écrit. Vous pouvez m'adresser vos lettres à Chambéry, de là on me les enverra ou je me trouverai. Je parts dans 8 jours pour la Savoie et la France. Je retournerai en Piémont par Nice. Puisque vous avez l'obligeance de m'envoyer votre journal, je vous prierais de me l'adresser maintenant à Savigliano en commençant du 15 de ce mois et jusqu'à ce que je vous écrive mon retour à Turin. Ma femme aime votre journal, elle le lit avec intérêt, elle désire donc de l'avoir même pendant mon absence. Elle aime Nice comme moi et désire avec moi d'y finir nos jours. Je vous quitte à la hâte en vous assurant mon affectueuse estime. Th. Santa Rosa

# 7- Turin, 26 février 1852

J'éprouve le besoin de démentir auprès des personnes qui m'ont toujours marqué et témoigné de l'estime en la province de Nice, le bruit qui a couru que je puisse accepter la place de premier officier auprès du ministre de l'Intérieur. Cela n'est pas et ne sera jamais. Je ne suis pas intrigant ni ambitieux, or il faut être l'un et l'autre pour accepter une telle proposition. Je ne veux et ne puis accepter ma mission paisible auprès du Conseil d'Etat, position qui me donne le temps de m'occuper des questions financières et administratives à la Chambre et pour le compte du ministère. Je ne puis reprendre la vie active qu'en faveur des intérêts niçois comme intendant général de cette division. Je me suis voué à cette province et je ne peux la quitter sinon, après que justice lui soit faite. Aussi je me suis prononcé d'après ces convictions auprès des ministres qui me faisaient des propositions. Je désire que votre journal ne parle pas de tout cela et qu'il ne répète pas les bruits des journaux à mon égard. Je vous le demande, mon cher Monsieur, je pense que nous pouvons traiter en la prochaine session les questions niçoises. De Foresta étant ministre n'osa le faire et il ne m'en donna pas les motifs ; alors il ne me reste autre moyen que recourir à l'opposition et cela aurait tué l'intérêt niçois. J'ai pris patience mais maintenant que De Foresta n'est plus ministre nous pouvons agir avec plus de force et d'espoir de succès. Je me flatte que De Foresta maintenant ne gardera plus la réserve qu'il avait comme ministre. Je vous quitte un peu à la hâte mais je tenais à vous faire connaître ces choses. Croyez moi de cœur. Votre dévoué serviteur. Th. Santa Rosa (lettre oblitérée à Turin le 26 février 1852 et à Nice le 28 février)

## 8- Turin, 10 mars 1852

Monsieur, Je m'empresse de vous répondre. J'ai de suite parlé de l'affaire de M. Dameth et je puis vous annoncer que l'ordre qui le concerne pourra être révoqué. Pour le moment je ne suis pas autorisé à vous en dire davantage. On m'assure ensuite que l'ordre de sortir de la frontière du Var avait été donné à cause que les autres frontières sont fermées. Au reste on lui avait laissé le choix. Tachez cependant d'éviter des articles qui puissent donner de l'embarras au ministère. Donnez des ordres pour que cela ne puisse arriver même par surprise. Croyez-moi la position ne serait pas tenable sans toute la prudence et la réserve dans la presse. Je désirerais bien savoir (je vous promets le secret) qui a pu vous écrire sur ma nomination et sur les remarques insérés en votre journal à cet égard. Vous me rendrez service à me le communiquer pour que je puisse me défendre des faux amis. Les intrigues augmentent et me fatiguent. Je suis un administrateur, un homme d'action et je ne me sieds au milieu des intrigues parlementaires. Je désire de tout mon mieux devenir administrateur de Nice. Je l'ai dit, répété, mais sans espoir pour le moment. J'ai refusé mieux, parce que j'aime le bien et j'évite le mieux. Voyant les temps qui ne se porte pas à faire le bien, j'ai souvent l'intention de donner ma démission de député ; d'autant plus que je ne puis pas obtenir ce qui est du à Nice. On vous parlera du concours que nous voulons demander au gouvernement pour les routes des vallées. De Foresta a prise de diriger cette affaire. N'étant pas tout à fait d'accord avec lui sur le concours à demander je crois mieux faire à lui en laisser la responsabilité et à me borner à me prononcer après la délibération du Conseil provincial. Je suis cependant d'accord avec De Foresta sur l'urgence de la convocation du Conseil provincial et sur la nécessité de lui faire prendre l'initiative. Croyez moi à la hâte mais de cœur. Th. Santa Rosa (lettre oblitérée à Turin le 10 et à Nice le 12)

## 9- Turin, 18 mars 1852

Monsieur, Je connaissais déjà la décision pour M. Dameth le jour que je vous écrivais en avoir parlé mais j'avais promis à mon ami Pernati<sup>13</sup> de ne pas vous l'écrire parce qu'il désirait donné d'office la décision avant qu'elle fusse connue. Il s'agissait de voir si l'accusation que Dameth avait écrit ces articles était fondée. Ne l'étant pas, la punition devait être annulée. Or j'ai pu assurer que Dameth n'en était pas l'auteur par votre lettre même. Je vous recommande de même en l'intérêt de vos amis et du journal d'avoir la plus grande prudence et retenue. Ce serait inutile de faire autrement on vous surveille de près et vous devez le savoir. Votre affaire personnelle n'aura pas de difficultés auprès du gouvernement. Je ferai ce que je pourrai pour Melle Guiglia mais je crains bien de ne pas avoir des amis dans mes démarches. Je ne m'y refuserai cependant pas et j'agirai d'accord avec M. Juillet. Je sais que De Foresta n'a pas désapprouvé le traité avec la France et qu'il l'a jugé favorable à Nice. Je le voyais aussi de la même manière que vous, peu favorable à Nice. J'en causerai avec mes collègues et, le cas échéant, j'en demanderai compte au ministre lors de la discussion. Je ne comprends pas De Foresta à cet égard et je le crois contraire à moi. J'en ai même la certitude. Je voudrais au moins qu'il fisse du bien à son pays et puis je m'annulerais même devant sa grandeur l'exministre (souligné par Santa Rosa). Mais j'ignore ses hautes intentions. Il n'y a pas de réciprocité de sa part. Je comprends que vous ne puissiez me nommer votre correspondant, j'avais fait une démarche indiscrète mais je vous en donnerai la raison. J'avais lieu de croire qu'elle venait de De Foresta non directement mais d'une manière indirecte. Je sais qu'on ne me voudrait plus attaché par des liens publics à Nice. Je finirai par les satisfaire et me retirer, d'autres feront mieux mais je ne cesserai jamais d'être de cœur attaché à Nice. Si je ne lui ai pas fait du bien, j'ai au moins la certitude de n'avoir fait de mal à personne, d'avoir agit avec dévouement avec des sacrifices personnels. Vous aurez vu le rapport sur la loi d'organisation de l'administration centrale de la comptabilité et de la cour des comptes. C'est mon travail et c'est la base du système de gouvernement que je voudrais faire prévaloir. Mais à vous dire vrai, voyant que le bien n'est désiré par personne, que l'intrigue est le but de tout, ne voulant m'y salir, je veux attendre des temps meilleurs pour achever mon travail et pour le publier. Croyez moi avec affectueux dévouement. Th. Santa Rosa (lettre oblitérée le 18 mars à Turin, le 20 à Nice)

10- Le 25 mars Teodoro di Santa Rosa écrit de Turin brièvement à Carlone pour lui recommander M. Du Verger d'Hauranne qui va à Nice pour quelques jours et lui demande de lui faire rencontrer Jules d'Avigdor<sup>14</sup>.

## 11- Turin, 19 avril 1852

Monsieur, Monsieur l'avocat Gioan partira demain pour Nice. J'ai taché de faire honneur à votre recommandation et je suis a peu près assuré qu'il obtiendra ce qu'à bon droit il demandait. Il faut cependant avoir encore l'avis du Conseil délégué de Nice ainsi que une nouvelle délibération du Conseil de santé de Nice. Je n'ai pas été aussi heureux avec Melle Guiglia. Le ministre s'oppose à ce que pour à présent on augmentasse le nombre des débitants de tabacs à Nice et il ne veut pas entendre parler de faire des concessions de ces débits sans les enchères. Alors je lui proposais d'admettre la compensation en la somme de 250 lires par an et je me serais engagé de la lui faire proposer par Melle Guiglia sans parler de la pension de sa mère. Il me refusa net et il me dit qu'il

\_

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Pernati, ministre de l'Intérieur dans le gouvernement d'Azeglio

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Banquier, consul de Prusse à Nice

ne fallait faire des conceptions en faveur de personne. Quoique j'eusse par ces entretiens peu d'espoir de succès, je me suis associé à Monsieur Julliet pour recommander par écrit la demande de Mad<sup>elle</sup> Guiglia. Je vous donne ces détails que je n'ai pas osé donner à Melle Guiglia parce que je ne voulais pas lui ôter l'espoir et d'autre part elle paraissait croire que j'y fusse opposé. Vous savez maintenant ce qui en a été. J'avais déjà communiqué votre lettre du 30 mars par rapport à ce qui concerne la Banque Nationale. Si la loi passe vous pourriez venir ici parler de votre projet avec ces messieurs de la Banque. Vous pourrez facilement vous entendre avec eux et nous trouverons de bonnes dispositions de la part du gouvernement. Voici maintenant le résumé de mes opinions à l'égard des intérêts niçois. Je ne puis me mettre à la tête ni à la suite pour les faire prévaloir. M. De Foresta en a toute la responsabilité et il doit en avoir les honneurs ou le blâme. Je le seconderai s'il suivera la ligne de conduite qui me paraît juste et s'il partagera, comme j'ai lieu de la croire, mes opinions. Autrement si mes opinions ne seront pas juste et d'accord avec celles de mes mandataires je n'esiterai pas à renoncer à la députation et à en donner les raisons et faire un appel aux électeurs pour qu'ils me jugent. Mon seul but est de faire le bien. Je suis attaché à mon pays mais je suis lié en particulier par sympathie, par reconnaissance et par devoir aux intérêts niçois. Je m'y vouerai, renonçant à toute espèce d'amour propre et sans m'arrêter à ce qui m'est personnel aux conditions sus énoncées. Autrement je laisserai à d'autres de faire mieux et je leurs applaudirai de cœur sils auront du succès. Venons au fond des questions et résumons les.

- 1° Opposition à l'impôt sur les denrées coloniales
- 2° Diminution des autres impôts et enfin, ne pouvant l'obtenir acceptation
- 3° Jouissance des conditions favorables du traité avec la France et acceptation des conditions passives
- 4° Concours du gouvernement pour de grands travaux publics en la province, pour le port de Nice et les routes des vallées
- 5° Diminution des dépenses de la guerre
- 6° Diminution des frais de culte, des employés et des dépenses improductives
- 7° Réformes économiques
- 8° Tous les frais du culte de la province de Nice à la charge de l'Etat
- 9° Maintien de toutes les lois organiques et politiques
- 10° Développement des chemins de fer, des production du commerce et des autres industries
- 11° Réforme municipales et provinciales suivant les principes de décentralisation administrative et de centralisation politique.

Voilà très à la hâte mes opinions. Si vous en désirez le développement, je pourrai vous le donner parce que je l'avais préparé en un compte-rendu à mes électeurs que je n'ai pas publié pour ne pas me donner l'apparence d'un homme important tandis que je m'estime un homme médiocre qui tâche seulement d'agir d'après des convictions et qui cherche à se les faire par des études consciencieuses sans les recevoir des partis et coteries. Ecrivez-moi les nouvelles de Nice et de la province. Croyez-moi en attendant que je puisse vous faire une visite, avec des sentiments distingués. Votre dévoué Th. Santa Rosa

P.S. J'ai dit à l'av. Gioan ce que je pense sur le mode de parvenir à faire de grands travaux publics en la province de Nice (lettre oblitérée à Turin le 19, à Nice le 21)

## 12- Turin, 24 avril 1852

Monsieur, Je m'empresse de répondre à votre lettre du 22. Je commencerai par vous annoncer la mort de Pinelli président de la Chambre<sup>15</sup>. C'est une perte pour ses amis et pour le pays. Les hommes de tous les partis le regrette et en déplore la perte. C'est bien triste à dire. Voilà les personnes honorables victimes de leurs travaux depuis 48. Perrone<sup>16</sup>, Pinelli, Santa Rosa<sup>17</sup>, Merlo

29

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Pier Dionigi Pinelli ministre de l'Intérieur en 1848, président de la Chambre est mort le 23 avril 1852

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Ettore Perrone di San Martino ministre des Affaires étrangères en 1848

tous les 4 étaient ministres en 48 et tous les 4 ont cessé de vivre. Ils ont eu une mort honorable mais ils ont privé le pays de 4 caractères honorables et patriotiques. Perrone mort à Novarre en se battant contre l'Autrice. Pinelli et Santa Rosa et Merlo<sup>18</sup> ont succombé devant l'excès de leurs occupations et devant les peines qu'ils ont du éprouver en leurs carrières. Tous les trois ont fait preuve de force d'âme à leurs derniers moments. Pinelli avait refusé toute rétractation comme Santa Rosa mais il a eu tout de même le secours de la religion. Le chapitre de la cathédrale a été plus sage qu'il n'avait été l'archevêque Franzoni. Je vous mets sous le poids de ce triste événement. J'étais personnellement ami de Pinelli depuis 20 ans et j'en suis très peiné. Mais venons à votre lettre. Vous parlez d'un nouveau journal que M. Giletta doit publier. C'est pour la première fois que j'entends parler d'un journal nouveau pour Nice et je n'ai jamais vu à Turin M. Giletta et je ne me rappelle pas d'en avoir faite la connaissance à Nice. Ainsi vous pouvez bien dire que c'est faux ce qui m'a été attribué à cet égard. Je ne mêle jamais des affaires dont je ne pusse avoué à la face de tous la part que j'y prends. Je crois pouvoir vous en dire autant de Galli parce qu'il ne m'en parle jamais et il m'en aurait parlé. Si je croyais nécessaire de faire un nouveau journal et si je croyais devoir y concourir je vous l'aurais écrit pour le premier, c'est ma manière d'agir. Ainsi jusqu'à ce que je vous en écrirais pas, vous pouvez toujours assurer que je n'y panse pas même. Passons maintenant à l'affaire du local des bureaux de la poste aux lettres. Je me rappelle d'avoir lu un article dans *l'Avenir* sur cette question et j'ai alors trouvé ridicule ce changement de local. J'aurais cru devoir placer les bureaux des postes en le Palais du gouvernement plustôt que de les transporter ailleurs et jamais j'aurai pensé à la place Victor. Au reste cela étant du ressort administratif et entrant en les attributions de M. de Pollone et étant le devoir de l'intendant général de Nice de réclamer à cet égard, je me suis abstenu d'en parler et, je vous l'avoue, je n'y ai plus pensé. Personne s'était adressé à moi pour cela. Les deux députés de la ville ne m'en ont pas même parlé ou écrit : l'intendant général affecte de faire l'opposé de ce que j'avais pensé et dit. Au milieu de tout cela, j'aurais cru de manquer à ma délicatesse en prenant toute initiative à cet égard. Je sais très bien que des personnes qui affectent de l'amitié, de l'estime pour moi en public, cherchent les moyens de me faire tomber en l'opinion honorable pour moi que les Niçois me témoigniez. Je n'ignore non plus qu'ils travaillent même à en persuader le ministère et mes électeurs et je me bornerai à vous nommer M. Clerico. Mais je n'en souffre pas pour cela. Je suis bien aise de voir qu'ils doivent recourir à des faits inventés pour parler contre moi. Ainsi vous pouvez aussi bien que l'affaire du journal démentir toute participation qu'on m'a attribué à l'affaire du local du bureau des postes. Je n'en sais pas de plus que ce que vous m'en avez écrit et que j'ai lu en l'Avenir. Vous savez le pourquoi je n'en ai parlé à personne. La position des députés de Nice est grave, solennelle. Il faut que tous marchent d'accord. Je crois n'être second à aucun d'eux en fait de cœur et de dévouement pour la Province et je dois vous ajouter (puisqu'il me faut tout dire) en fait de sacrifice de tout genre pour le devoir que m'imposa ma députation. Mais après que De Foresta a été ministre comme résultat de son discours sur le port franc je dois le reconnaître comme chef de la députation et marcher d'accord avec lui en cette circonstance. Je ne pourrais pas sans nuire à Nice agir par moi-même sans m'entendre avec lui et avec mes collègues dans les circonstances graves du moment. Je viens de lui écrire tout cela et de le prier de venir à Turin le plus tôt. Si nous tombons d'accord comme je l'espère alors je vous enverrai les notes dont vous me parlez et je consents à ce que vous en fassiez l'usage dont vous m'écrivez. Autrement je réfléchirai s'il ne conviendrait pas mieux à Nice que j'eusse à demander ma démission a en exposer aux électeurs les motifs et à les faire juge de ma conduite et des projets pour l'avenir. Voilà les décisions que j'ai pris depuis ma dernière lettre. J'attends donc De Foresta. Je suis bien aise d'apprendre ce que m'écrivez sur Melle Guglia. J'an ai agit comme vous de mon mieux mais sans espoir; ayant le défaut de me laisser lire dans l'ame, je craignais que Melle Guglia eusse pu prendre cela pour du mauvais vouloir. Or j'aime

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Pietro de Rossi di Santa Rosa, cousin de Théodoro ministre des Travaux publics en 1848 puis de l'Agriculture, de l'industrie et du commerce est mort en août 1850

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Felice Merlo, ancien vice-président de la Chambre et ministre

la vérité. Si j'avais eu du mauvais vouloir, je le lui aurais dit franchement. Voilà tout. Quant à l'affaire de la Banque je puis vous dire que rien n'a été engagé de la part de la Banque et que le ministre n'a promis protection à personne. Nommez moi la personne à laquelle vous faites allusion pour la concurrence. Cela restera entre vous et moi mais il me revera pour traiter cette affaire en temps convenable. Léotardi vous aura dit ma déception sur l'affaire du Conseil provincial. Si vous en écrivez en l'*Avenir* ne faites que citer les faits mais point de réflexion, de critiques, je vous en prie. Cela nous ferait du mal. Croyez moi à la hâte, mais avec estime. T. de Santa Rosa. P.S. M. Duvergier m'écrit de Genève les choses les plus aimables pour vous.

## 13-Turin, 11 mai 1852

Monsieur, J'ai vu et causé avec De Foresta par devant Galli<sup>19</sup>. Nous nous reverrons avec les autres députés pour faire des démarches nécessaires auprès du ministère. Nous sommes aussi tombés d'accord sur la marche à suivre en la Chambre. Nous nous sommes occupés du chemin de fer dont vous m'écrivez le 4 de ce mois. Je suis devenu, par l'expérience acquise à la Chambre, défiant vis à vis des autres. Cela ne se rapporte pas à vous, le contraire, je vous ai souvent défendu et je suis très confiant avec vous parce que vous l'avez toujours été avec moi. Cela m'empêche d'agir, de parler comme je voudrais pour Nice et m'oblige à me tenir sur mes gardes vis à vis de mes collègues (Galli excepté qui m'inspire une confiance aveugle). Je me tromperai à leurs égards mais la confiance ne s'impose pas, elle se gagne. J'ai donc exigé que votre demande au ministère à l'égard du chemin de fer fusse écrite et signée par les députés de la province et que le ministère fusse ainsi obligé à nous répondre par écrit. Je garderai un double de ces pièces pour moi. Ainsi on ne pourra pas faire dire ce qui n'est pas. Quant au local du bureau de la poste De Foresta n'a pas voulu se mêler pour ou contre, il était prié de s'en intéresser, il n'a pas cru pouvoir le faire en disant qu'il était député de toute la ville. Voilà ce qu'il m'a dit devant Galli. Pour mon compte je n'ai rien su sinon par le journal et par votre lettre. Il y a deux ans que je suis dispensé des affaires de la section des finances au Conseil d'Etat à raison des autres travaux qui me sont confiés. Mon seul travail est d'assister aux sessions du Conseil général de l'Etat lorsqu'il n'y a pas de la Chambre. Ainsi je ne pouvais même pas savoir que la section des Finances eusse à délibérer sur l'approbation du bail du nouveau local. Autrement je n'en aurais parlé aux conseillers. Voilà des affaires qui vous dégoutent de la vie politique, rien de plus désolant que le mensonge et la mauvaise fois. Je vous tiendrai au courant du résultat de ces démarches et je vous dirai ce qui pourra être publié en votre journal. En attendant croyez moi à la hâte votre dévoué. Th. Santa Rosa

## 14- Turin le 20 mai

Monsieur, J'ai aussi bien regretté la disparition du baron Durante<sup>20</sup> que j'avais pu apprécier pendant mon administration à Nice. De Foresta se montre très bien en les réunions des députés niçois que nous avons organisé et en les conversations particulières qu'il a avec moi exclusivement pour les affaires de Nice. Nous sommes tombés d'accord sur les démarches à faire pour les affaires niçoises. La plus grave et importante est bien le chemin de fer aussi ce sera l'affaire qui nous occupera d'abord. Nous avions déjà pris des heures avec les ministres pour dimanche dernier afin de leurs parler de nos affaires et en particulier du chemin de fer ; la crise ministérielle qui succéda la votation pour le président<sup>21</sup> nous empêche d'aller à notre rendez-vous puisque les ministres étaient autrement occupés et nous ne pouvions pas savoir à quoi nous en tenir. Nous avons alors décidé d'attendre que le nouveau cabinet soit officiellement annoncé pour faire notre démarche auprès des anciens et des nouveaux ministres. Nous vous en écrirons aussitôt que nous saurons à

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Dominique Galli avocat, député libéral du 2<sup>e</sup> collège de Nice élu en 1848

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Louis Durante auteur de la *Chorographie du comté de Nice* en 1847

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> A la suite de l'élection de Rattazzi à la présidence de la Chambre des députés, le gouvernement, remanié, est marqué par l'éviction de Cavour

quoi nous en tenir. Je vous remercie de ce que vous me dites sur M. La Marmora<sup>22</sup>. Je suis bien aise qu'il fasse mieux qu'on ne supposait et je vous crois. Mais d'autre part je sais que je n'ai jamais fait que du bien à M. La Marmora et je n'ignore pas qu'il critiqua en Savoie et à Nice mon système d'administration. Je méprise les paroles qui peuvent me concerner personnelement mais il ne s'agit pas de cela et non plus des insinuations dont vous me parlez et que ne font rien sur moi. Il s'agit d'une question de haute administration. Je pense et j'administre autrement que M. de La Marmora. Je ne recule pas devant les emprunts, les dettes mais je veux de grands travaux qui puissent augmenter la richesse publique. Alors je ne conseille pas l'équilibre d'un budget communal mais j'examine la partie des travaux qu'on veut entreprendre. En des cas exceptionnels, je croix adopter des principes exceptionnels et montrer de l'ardiesse. La Marmora pense autrement et censure ces principes comme très mauvais. Venant maintenant à l'application pour Nice des moyens extraordinaires il ne faut pas alors s'arrêter aux formes, à ces principes d'économie domestique. Il faut viser plus haut et obtenir le but qu'on veut, chemin de fer et routes des vallées. Moi et La Marmora pensons d'une manière opposée. Je persevererai dans mon chemin mais je ne dérange pas La Marmora qui en aura toute la responsabilité puisqu'il m'a écarté et il a entraîné la province en d'autres voies qui seront meilleures mais qui ne me persuadent pas. J'ai voulu m'expliquer franchement sur La Marmora. Je l'estime pour un bon enfant mais je pense autrement en administration et je ne veux nullement le convertir, je préfère me retirer. Toutes les tracasseries me viennent toujours des intendants de Nice, jamais d'autre part si vous m'exceptez Clerico qui m'en veut parce que je me suis opposé à la nomination d'un syndic proposé par lui à De Foresta et j'ai eu raison auprès du ministère. C'est peu important cette opposition qui cessera le jour que je voudrais. Auprès de mes électeurs on ne fait pas de démarches contre moi et je ne puis que me louer de tous mes électeurs par la confiance qu'ils me témoignent. Au moins c'est ce qui m'en résulte s'il en est autrement je vous prie de me l'écrire. Croyez en attendant à mes sentiments dévoués et affectueux. Th. de Santa Rosa (lettre oblitérée à Turin le 20 mai, à Nice le 22)

# 15- Turin, 26 mai 1852

Mon cher Monsieur, Très à la hâte je vous annonce que les 5 députés de la province ont fait la démarche dont je vous parlais pour nos affaires. En ce moment, le ministre des Finances me donna la réponse verbale en ce qui concerne le chemin de fer jusqu'à Nice. Nous combinerons demain avec De Foresta ce que nous devons faire et ce dont nous vous prierons de publier en votre journal. En attendant je puis vous dire que le ministère aidera cette entreprise avec intérêt et avec tous les moyens nécessaires lorsque la voie ferrée jusqu'au Var sera approuvée par le gouvernement français. Gardez cependant cela pour vous exclusivement jusqu'à la communication que je vous ferai avec De Foresta. La Chambre vient de nommer vice-président le général Dabormida au premier tour à 77 voix contre 22 pour Tecchio<sup>23</sup> et 11 sur autres individus. Quelques membres du comité formé pour le monument de Pinelli m'ont associé pour procurer des souscriptions en les provinces que j'ai administrées. Vous connaissez l'amitié et l'estime que j'avais pour Pinelli, aussi vous ne pouvez pas douter de mon intérêt pour seconder les voies dudit comité. Je m'adresse à vous qui avait des sentiments d'estime pour les hommes loyaux et qui avait du cœur pour que vous vouliez bien faire un appel aux amis de Pinelli pour en recevoir les souscriptions. Il ne s'agit pas d'une manifestation de partis mais d'une manifestation constitutionnelle. Aussi de ce côté envisageant la question presque tous députés ont souscript. Si vous pouvez donc obtenir quelques souscriptions vous m'obligeriez a en recevoir l'argent, à m'envoyer la note des souscripteurs et l'argent soit par occasion, soit par un bon postal en tête de M. Trompeo secrétaire de la Questure de la Chambre. Je vous enverrai la quittance de ce dernier et je ferai publier la note des souscripteurs. Je vous dirai encore que le gouvernement belge m'envoya la décoration d'officier de l'ordre de

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Le comte della Marmora nommé intendant général de la division de Nice en 1851 a succédé à Santa Rosa (1849) et Radicati (1850)

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Sebastiano Tecchio, député originaire de gauche

Léopold qu'il a plu au Roi des Belges de m'accorder pour mon travail sur les réformes financières. On m'a aussi nommé membre de la commission centrale de statistique en Belgique. Je ne tiens pas à ces honneurs mais je tiens beaucoup à recevoir des témoignages de sympathie et d'estime d'un gouvernement libéral que j'ai appris à apprécier pendant mon séjour en Belgique. Je ne parle de cela qu'à mes amis parce que je n'aime pas exciter jalousie et je me procure des tracasseries par mes intrigants. Nous n'avons rien de nouveau à Turin. J'espère qu'on finira par rallier une forte majorité libérale mais il faudrait pour cela donner un congé de 6 mois à une dixaine de mauvais intrigants que nous avons en la Chambre. Ce sont eux qui compromettent et gatent toutes les affaires. Je peux faire une promenade en les montagnes de la province de Nice l'été prochain. En attendant nous tacherons d'avancer les affaires importantes de la province. Nous agissons tous d'accord dans ce but. Ne faites pas la guerre à d'Azeglio<sup>24</sup> dans votre journal. Il est important qu'il puisse se mettre de nouveau d'accord avec Cavour et les amis de Cavour. Il est le drapeau constitutionnel. Il faut lui passer les défauts et prendre le bien qu'il peut nous faire. Nous répondrons quelques mots à l'article de hier sur la loi de l'impôt mobilier. Je vous quitte pour faire partir ma lettre aujourd'hui. Tout à la hâte. Th. Santa Rosa

# 16-Turin, 19 juin 1852

Monsieur, C'est moi-même qui ai conseillé M. De Foresta de vous écrire pour ce qui regarde le chemin de fer. Je puis cependant vous ajouter à la lettre qu'il vous a adressée et que j'ai lue d'autres renseignements. Le gouvernement français a fait des démarches auprès de notre gouvernement et il a reçu une réponse très favorable. Il faudrait maintenant pousser cette affaire à Paris. A Turin les choses iront toutes seules. Je ne doute pas que cette affaire ait un résultat favorable, je voudrais seulement qu'on n'y ajoutasse pas de nouvelles sollicitations. De Foresta et moi sommes suffisants. Je n'aime pas à me faire du mérite, ainsi abbandonnez seulement la direction de l'affaire à De Foresta. Je lui dirai sans figurer et je le dirigerai même. Je ne suis plus à la mode à Nice. De Foresta a pris ma place et il la partage avec M. La Marmora. Je me borne à agir encore pour achever ce que j'ai commencé. Je ne veux plus prendre part aux affaires jusqu'à ce que M. Cavour rentre aux affaires. Pour ce qui concerne l'impôt personnel, c'était De Foresta qui s'était chargé de vous donner des explications. Je m'abstiens de le faire. Aujourd'hui se discutera notre affaire de douane pour les denrées coloniales et pour les herbes. De Foresta s'est chargé de soutenir la discussion. Nous avons tâché d'obtenir que cette fois fusse mis à l'ordre du jour. C'est à nous qu'on le doit. Nous ne faisons pas tant de bruit mais nous agissons à temps lorsque les intérêts de la province l'exigent. Aussi j'ai déjà obtenu pour les routes de mon collège<sup>25</sup> la promesse des subsides assez forts pour cette année. Je n'en dirai pas le mot et je laisserai à d'autres le mérite. J'aime faire le bien et voilà tout. Je quitterai Turin le 10 du mois prochain pour un congé de deux mois. J'espère faire une excursion en les montagnes de mon collège pour remercier mes électeurs et m'en séparer. Je vous prie de m'envoyer des actions si vous en avez pour le monument Pinelli. Autrement ne les acceptez plus. Je vous remercie de ce que vous faites pour en avoir. Nous avons pendant cette session fait ce que nous avons pu pour la province. Vous en connaîtrez les résultats et vous verrez que nous avons fait notre devoir. D'autres seront plus heureux mais certainement ils penseront à eux plus qu'au pays et je doute qu'ils se trompent en secondant la fausse politique de quelques ambitieux qui ont compromis Cavour et lui ont fait beaucoup de mal. Donnez moi encore une fois avant mon départ de vos nouvelles. J'en reçois toujours avec plaisir et je vous préviendrai de l'époque à laquelle je serai dans vos vallées pour avoir vos directions. Comptez toujours sur mon dévouement à Nice. En attendant croyez moi votre dévoué. Th. Santa Rosa

\_

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Massimo d'Azeglio, président du Conseil et ministre des affaires étrangères en 1849, il fait nommer Cavour ministre du commerce et de l'agriculture le 11 octobre 1850. Après avoir démissionné le 22 octobre 1852, il est remplacé par Cavour comme président du Conseil le 2 novembre 1852.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> La circonscription électorale d'Utelle

# 17-Turin, 26 juin 1852

Monsieur, Je me hâte de répondre à votre lettre du 23. Je vous enverrai mon mémoire en italien avant de quitter Turin. Si vous croyez qu'il puisse prendre place en les colonnes de votre journal, je ne m'oppose pas à ce que vous le publiez en français seulement qu'il fusse traduit et qu'il fusse donné comme de moi et sans rien lui ôter. Je désire en avoir ma part de responsabilité. Je désirerais enfin qu'on puisse en tirer quelques exemplaires et je me ferais un plaisir d'y concourir si cela peut occasionner une dépense. Si vous croyez que cet arrangement puisse avoir lieu répondez moi et alors je vous donnerai tous mes pouvoirs à cet égard. Je quitterai Turin en 10 à 15 jours et je ferai une absence de deux mois. J'ai trouvé très bien tout ce que l'Avenir dit sur la séance de samedi dernier. Avigdor a trop dit mais il passe à Turin pour un agent de l'Elisée ainsi il n'a pas fait de mal à notre cause. On ne l'a pas considéré comme Niçois en ce qu'il a dit, d'autant plus que l'année dernière il a tenu un autre langage dans les couloirs et dans les bureaux à l'égard de Nice. Ainsi l'Avenir a bien fait de lui faire des éloges auxquels il est sensible mais il nous a fait ni bien ni mal avec son discours. Vous avez aussi bien fait de ne pas parler de Biancheri. Il nous embarrasse beaucoup tout comme L. mais il faut prendre patience. Mon découragement ne tient pas à des motifs personnels mais je le dois au spectacle qui se passe sous mes yeux. J'ai le tort d'avoir du cœur et de loyoté et de ne pouvoir renoncer à la droiture des moyens à employer pour atteindre un but honnête. Je me trouve à cet égard trop isolé en le Parlement ou les moyens sont toujours honnêtes, le cœur n'y entre pour rien, le devoir pour peu de chose et l'égoïsme pour beaucoup. J'ai besoin d'aller vivre quelques temps avec ma famille loin de ces commérages, intriques etc. Je ne m'y connais pas et je suis au milieu de ce monde comme si j'étais à la Chine. Quant à ma position personnelle, je ne m'en occupe nullement. Je sais ou je pourrais servir utilement mon pays mais jamais je n'ai rien demandé, rien désiré pour moi. Je préfère en mon intérêt d'être éloigné d'une vie active. Maintenant il faut vivre un peu éloigné des affaires pour ne pas s'user. Au reste je n'aurais qu'à vouloir et je reviendrais à ce que je voudrais mais je ne veux pas et aussi je ne plains pas sous ce rapport. L'impôt personnel ne sera pas voté par le Sénat. Ainsi je ne crois pas qu'on doive pour le moment s'en occuper. C'est une loi qui a été gâtée au ministère et à la Chambre. Le premier projet que j'en avais conçu était bon et acceptable par toutes les provinces. Répondez moi donc, le mémoire dont je vous parlais n'est pas énormément long mais il contient beaucoup de cifres et des faits groupés ensemble pour en déduire la nécessité du concours de la province, de l'Etat, des communes, une classification de tous les chemins à faire sans exclure les différentes localités de la province, enfin l'emprunt garanti par l'Etat. J'y ajoute les base de cet emprunt et les quotes part de la province et de l'Etat. Adieu croyez a mes sentiments dévoués et affectueux. Th. de Santa Rosa

## 18- Turin, le 5 juillet

Monsieur, J'étais décidé pour le projet De Foresta sur le mariage ainsi je ne pouvais adopter le projet Boncompagni<sup>26</sup>. J'ai voté pour que cette question fusse mieux étudiée par la commission de la Chambre. Je ne voulais pas en faire une question de partis, je voulais voter une loi qui respectasse ce qui est du à la conscience et à la société et ne pusse amener des conflits à chaque instant entre le temporel et le spirituel. Ces inconvénients, ces défauts se rencontrent en le projet Boncompagni qui n'a pas de précédent. Le projet est une confusion et une mauvaise application du système anglais. Si cependant la Chambre eusse fait disparaître les principaux défauts que présente ce projet, je l'aurais subis mais la Chambre, selon moi l'a encore empiré au lieu de l'améliorer. J'ai donc cru devoir hautement le repousser et voter contre le projet Boncompagni. Je n'ai pas ésité à le faire et je n'ai pas même voulu m'abstenir parsque je n'aime pas l'indécision, j'aime le oui ou le non. J'étais appelé à me prononcer sur le projet, je le croyais mauvais j'ai voté contre. Lorsque le Sénat nous renverra ce projet, je l'examinerai de nouveau et s'il ne sera pas en rapport avec les principes développés par De Foresta, je le repousserai encore. J'aime la liberté pour tous, pour toutes les consciences, je ne veux faire la guerre à personne. Je me borne de demander à tous

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Carlo Boncompagni, ministre de la Justice, présente à la Chambre un projet de loi sur le mariage civil le 26 juin 1852

d'observer les lois et aux tribunaux de punir ceux qui les violent. Mais je ne veux pas de persécution ni de haine contre qui que ce soit. J'agis d'après des convictions, je n'y renonce pas et je vous ai franchement exposé les miennes à l'égard de cette question. Je voulais motiver mon vote à la Chambre mais voyant qu'elle n'était pas disposer à entendre celle que Franchi voulait faire je me suis abstenu de parler mais je devais vous dire mon opinion à l'égard du projet Boncompagni en vous autorisant à en faire usage que vous jugerez à propos : je viendrai à Nice à la fin d'août et je veux aller en les vallées pour les premiers jours de septembre. Alors je pourrai mieux faire connaître à mes électeurs et à Nice mes opinions et si on les approuve pas je n'ésiterai pas à faire ce que mon devoir m'impose en renonçant à la députation. Nous traversons des temps où il faut franchement se prononcer et savoir ce qu'on veux et on ne veux pas. Je veux le bien. Je puis me tromper mais je n'esite pas. J'accepte vos offres pour mon court mémoire sur les *compensi*. Je vous l'enverrai avant de partir pour Paris. J'ai été occupé ces derniers 10 jours pour autre chose, je n'ai pas pu achever ledit mémoire et le faire copier. Croyez moi avec mon estime affectueuse. Th. Santa Rosa

## 19-Turin, 15 juillet 1852

Mon cher Monsieur, Deux mots pour vous remercier de votre lettre. Je regrette que vous ne soyez pas conseiller pour la ville mais j'en suis content pour vous. J'apprécie votre délicatesse à l'égard de Galli mais je ne me l'explique pas. Vous ne me trouverez jamais indifférent avec vous. Vous me blesserez si vous pouviez douter que la popularité ou l'influence des hommes puisse varier ma manière d'être avec eux. Galli vous en prescrit l'exemple. Je ne retire jamais l'amitié et le dévouement. Je vous les ai accordés, vous me dites apprécié ces sentiments envers vous et vous en aurez toujours le témoignage, toutefois que vous aurez à y recourir ou je saurai pouvoir vous être utile. Le contraire, je crois devoir marquer davantage en ces moments ma manière d'être avec mes amis. Cela vous suffira pour vous assurer que vous pourrez toujours compter sur moi comme je compte sur vous. J'ai écrit à De Foresta pour les explications de mon vote négatif à la loi du mariage. Je l'autorise avec vous de faire ce que vous voudrez et jugerez le mieux. Je dirai hautement mon opinion là dessus et je vous l'expliquerai mieux à Nice. De Foresta la connaît aussi. Votre lettre me prouve que vous l'avez bien saisi. Je vous quitte à la hâte. Si vous avez à m'écrire adressez moi les lettres à Chambéry. J'y serai le 22 du mois. A la hâte mais du cœur. Th. Santa Rosa (lettre oblitérée le 16 à Turin et le 18 à Nice)

## 20- Virieux-le-Grand, Ain, le 5 août 1852

Je suis depuis 15 jours en voyage maintenant je m'arreterai jusqu'au 20 ici pour affaires. Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'écriviez le 20 dernier mois. J'ai appris par une lettre de l'intendance de Nice que mon mémoire avait commencé à paraître en l'Avenir. Je vous en remercie. Je désire de savoir de vous franchement si l'opinion publique ou moins celle des personnes intelligentes se montre d'accord avec mes conclusions. Comme vous avez remarqué j'ai évité toute discussion qui puisse blesser les partis, les intérêts des petites localités et cela dans le but d'amener une manifestation légale d'accord sans réserve. Alors le développement se ferait dans le public à la Chambre et au ministère. Mais en m'adressant aux personnes intéressées j'ai cru devoir renoncer au plaisir de développer davantage mon but. De plus j'ai retranché de mon mémoire deux chapitres qui étaient destinés à expliquer mes idées sur la politique et sur les questions générales. Ne voulant pas nuire aux intérêts niçois j'ai cru mieux faire en renvoyant cela à un second mémoire que je ferai paraître plus tard et cela parsque mes idées ne pouvaient pas plaire aux partis extrêmes et je pouvais ainsi nuire à notre but. Avant de revenir à Nice je désire être éclairé sur l'opinion qui se manifeste à l'égard de mes conclusions pour savoir à quoi m'en tenir. De toutes manières j'y viendrai. Si vous seriez assez bon pour m'envoyer ici affranchi un exemplaire du mémoire, vous m'obligeriez. Je vous rembourserai à Nice. Je me suis proposé le but de faire du bien à Nice. Si on ne me seconde pas dans ces conclusions, je serai incapable d'en poursuivre un autre. Voilà pourquoi je tiens à savoir le résultat de ce mémoire. Je ne crains pas la discussion, l'opposition, mais j'ai besoin d'être appuyé. Sans cela je ne pourrai rien. Je pense que la Chambre ne se prorogera pas au-delà du 18 novembre. Je veux prendre ma position politique à la Chambre si j'y reste. Jusqu'à présent je ne me suis posé que comme administrateur, j'ai cru ne pas pouvoir me mêler aux intriques parlementaires et je ne m'en mêlerai jamais. Je ne crois pas pouvoir être chef de mon parti et je n'aime pas l'esprit des partis actuels. Je veux au moins m'expliquer nettement et franchement. J'ai beaucoup causé chemin de fer. J'irai à Paris le 20 de ce mois. Je ne serai pas à Nice avant la moitié de septembre. Envoyez moi ici votre réponse et croyez moi de cœur. Votre dévoué serviteur. Th. Santa Rosa (lettre oblitérée le 6 à Virieux et le 10 à Nice)

#### 21- Virieux-le-Grand, 17 août 1852

Monsieur, J'ai reçu avec plaisir votre lettre du 11 de ce mois et je receverai avec plaisir les renseignements que vous et De Foresta vous êtes réservé de me donner. Au reste je vous avoue que j'ai cru faire en cela acte de devoir et rien de plus. Je n'engagerai pas de lutte à cet égard. J'ai cru devoir nettement poser la question des compensations et je l'ai franchement exposé comme je le crois juste et en l'intérêt de la vérité. Je n'ai pas du tout voulu en faire un réclame électoral et vous pourrez vous en persuader en janvier 1853 au plus tard. J'ai encore à m'expliquer sur d'autres questions. Je veux paraître ce que je suis et pas du tout pour bien paraître mais pour qu'on ne m'attribue pas des opinions, des intentions qui n'existent pas en moi. Ainsi la vérité est mon but, la franchise sera le moyen. Je sais très bien la rivalité de l'intendant général, je sais de plus qu'on cherche à le monter contre moi et je sais enfin qu'il en agit en ingrat et peu amicalement envers moi et qu'il croit gagner autant qu'il pourra m'oter. Et je méprise tout cela et j'en suis très indifférent. Cela ne me dégoutte ni m'arrête. J'ai mon but, je ne vois pas autre chose. Mon administration de Nice a du le démontrer. Je ne m'arrête pas aux bavardages qui souvent on tiennent pour l'opinion publique. Je suis très au-dessus de cela. J'ai aussi reçu mon mémoire et j'ai du remarquer qu'il avait gagné beaucoup à la traduction. Je vous en remercie de cœur. Vous avez par ce moyen mieux su persuader, que vous divisiez les opinions exprimées sur les premières 17 pages qui sont l'essentiel. Le reste n'est rien pour moi. Je le verrai traiter autrement, je ne m'inquiéterais pas. Il me suffit d'avoir dit ce que j'en pensais pour atteindre le but d'avoir tracé ce qui était le plus avantageux au pays en laissant coulé sur ma plume quelques mots à l'adresse de ceux qui ont parlé ou agit pour entraver les choses sans le vouloir mais qui pourraient encore nous faire du mal. Tant mieux s'ils voudront comprendre, mieux s'étudier et voir leur égoïsme violé par un bas amour propre mal placé. Votre traduction est très soignée. Je vous en remercie encore et je vous en garderai le souvenir. Vous aurez la bonté de me dire si vous avez fait parvenir d'abord à l'intendant général un exemplaire et puis aux membres du Conseil provincial et aux syndics des communes de mon collège un exemplaire. Les autres que vous avez pourront être distribués plus tard. En attendant nous nous verrons à Nice et je réglerai mon compte avec vous. Je pense être à Paris rue Saint-Lazare n°102 le 21 de ce mois. C'est là qu'il voudra m'écrire si vous avez des commissions pour Paris. Mes amitiés à De Foresta. Je lui écrirai de Paris. De Foresta pourra ainsi que Piccon aider notre affaire comme président des Conseils. Ils seront pour nous. Leotardi aussi et d'autres membres ont fait leur adhésion. Croyez moi de cœur. Tout votre dévoué. Th. de Santa Rosa (lettre oblitérée le 17 à Virieux, le 18 à Belley et le 21 à Nice)

# 22– Savillan (Savigliano), 1<sup>er</sup> octobre 1852

Monsieur, J'ai mon fils aîné malade à Turin. Je suis venu prendre ma famille à la campagne pour la conduire après demain à Turin et je ne pourrai pas réaliser mon voyage à Nice dans ce mois. Nous verrons s'il conviendra pour plus tard. Pour l'heure il est mieux de ne pas y aller. Je n'ai pas le temps d'entrer dans des explications. Mais aussitôt que je le ferai, vous me donnerez raison. La délicatesse et le devoir me l'imposent. Je suis arrivé le 29 seulement à Turin, j'ai prolongé mon voyage au delà de mes prévisions et j'en ai été très satisfait. J'ai pu voir de près la France, la

Suisse et la Belgique. J'y ai des amis et je tiens à les garder pour moi et pour mes enfants. J'ai encore continué des études pratiques sur les institutions communales et provinciales mais je ne les pourrai pas utiliser pour à présent. Il faut en toute chose de l'à propos. Je vous prie, si vous en trouverez l'occasion, de faire connaître mon retour à Turin à l'endroit de mes électeurs. Je ne quitte pas Turin. Ecrivez moi. J'aurais beaucoup de choses à communiquer sur le chemin de fer et je voudrais aussi savoir ce qu'on veut et ce qu'on n'accepte pas de mes idées. Mais pour l'heure il est bien de me tenir en arrière. Autrement je pourrais écrire en soulevant des suceptibilités. Ecrivezmoi, croyez-moi à la hâte, mais de cœur. Th. Santa Rosa (lettre oblitérée à Savigliano le 1<sup>er</sup> octobre et à Nice le 2).

#### 23- Turin, 14 octobre 1852

Monsieur, J'ai reçu vos deux lettres du 9 et du 11. Des raisons sérieuses et personnelles m'empêchent de recourir à Pernati pour affaires. Je me suis alors adressé à une personne pour en connaître ses intentions à l'égard de l'affaire que vous me recommandez.<sup>27</sup> Je n'en ai pas reçu une réponse favorable et j'ai appris que votre intendant général aurait pu vous aider mieux que tout autre. C'est le seul qui puisse s'en intéresser en ce moment. Il est bon pour vous, parlez en lui ; s'il s'y refuse, n'espérez rien; s'il s'en intéresse je crois que vous obtiendrez de gagner du temps. Je voudrais pouvoir vous en dire davantage, mais je ne le puis à raison que je me suis décidé à ne plus causer affaires politiques avec Pernati et à garder envers lui toute mon indépendance. Je n'ai pas de prévisions sur ce qui arrivera à l'ouverture des Chambres. Je me tiens en dehors de toute combinaison, de toute intrigue. Mon ami Cavour est en Suisse. On cherche à m'éloigner pour toujours de la province de Nice. La chose n'a pas eu lieu. Vous ne m'encouragez pas trop à persévérer dans mon dévouement à ce pays lorsque vous me dites : « vous êtes le seul ou à peu près qui songiez à ce que nous devrions chercher d'obtenir ». Je veux encore me persuader que vous vous trompez. Nous le verrons par les délibérations des conseils provincial et divisionnaire. Il n'y a rien de nouveau à Turin. Il faut attendre la rentrée des chambres. En attendant je m'occupe de mes travaux d'administration et j'évite tout discours inutile et je tache de m'éviter toute espèce d'engagement. Je pense et je m'occupe de Nice. Nous verrons avant la fin de l'année ce que nous devons espérer pour Nice. Je suis aussi occupé du chemin de fer de Savigliano et j'irai dans cette ville pour le conseil communal. Je ferai une absence de 15 jours. Le règlement de police de la ville de Nice est au Conseil d'Etat depuis le 10 septembre. A ma rentrée des vacances je l'ai fait mettre en expédition et je pense qu'il sera approuvé dans ce mois par le Conseil d'Etat. Au reste c'est l'azard qui me l'a fait savoir. Personne ne m'en a écrit d'ici. Croyez à mon sincère dévouement. Th. de Santa Rosa

## 24- Turin, 10 décembre 1852

Monsieur, M. De Foresta est à Turin. Il me donna de vos nouvelles et me parla des affaires niçoises. Y prenant le plus grand intérêt, je lui ai promis de le seconder mais je ne puis plus prendre initiative ni avoir responsabilité pour toutes les affaires de localité. Je m'abstiens donc de vous en parler. Quant au chemin de fer et aux lois qu'on nous propose, je garde ma responsabilité et je faits mon chemin sans autres avec toute mon activité et indépendance. J'espérais recevoir de vos nouvelles, donnez en moi, vous me ferez toujours plaisir. N'ayant que le but de faire le bien, j'ai cru prudent de laisser faire aux autres et de ne plus me meler des affaires provinciales. Je ne leur désire que le succès dans le chemin qu'ils parcourent et je suis toujours là pour les aider si on me demande. Mais croyant mauvais le chemin, je recule devant la responsabilité et je m'abstiens. C'est le seul moyen que je devais choisir. Cela ne me fait cependant pas renoncer à mes relations amicales, le contraire je les désire plus fréquentes et je n'aurai pas à les interrompre. Je suis libéral de fait, je respecte les opinions des autres et je ne me fâche jamais lorsqu'on n'adopte pas les miennes. Le contraire, j'évite même toute responsabilité. Tout cela tend à vous assurer que je ne me

\_

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Il pourrait s'agir de l'expulsion de Henri Dameth collaborateur de *L'Avenir* (ordre du 9 octobre)

suis pas du tout fâché avec l'intendant général ni contrarié qu'il n'ait contrarié mon projet. Ainsi vous tous partageant les opinons de l'intendant général vous faites bien de le seconder, je ne vous estime que davantage et je ne vous affectionne pas moins. Je désire cependant que cela ne vous empêche pas de continuer de bonnes relations avec votre député Santa Rosa qui n'a pas fait de mal à la province et qui ne désire que son bonheur et qui ne changera jamais avec ses amis. L'intendant général même n'a pas compris mon caractère. Il ne connaît pas ce qu'il me doit. Je lui ferais d'autant plus de bien qu'il ne le pense pas. Je voudrais en avoir l'occasion je n'ésiterai pas. Mais je suis incapable de lui faire du mal. Aussi je trouve qu'il a raison de faire prévaloir ses opinions et de vouloir garder toute l'initiative mais il doit aussi en subir toute la responsabilité. Je suis expliqué franchement avec De Foresta, je le faits aussi avec vous, cher monsieur. Je compte sur vous pour que le cas échéant vous puissiez me rendre le témoignage des sentiments et des résolutions que je viens de vous communiquer. Venons maintenant à la loi sur les Gabelle accensate. Vous savez ma pensée, les gouvernements absolus honnêtes doivent faire paier le moins possible, compenser les provinces moins aisées avec les privilèges et dépenser peu. Les gouvernements libéraux doivent faire paier avec des principes d'égalité proportionnelle et sans privilèges mais ils doivent dépenser beaucoup en travaux d'utilité publique et compenser par le plus de dépenses les provinces moins aisées. Suivant ces conditions je ne me suis pas opposé à l'impôt qu'on voulait étendre à Nice des gabelles. Je me suis borné à voir si la répartition était équitable et proportionnelle. A cet égard, j'ai dû me convaincre que Nice avait été favorisée dans cette répartition. Alors j'ai cru prudent de me taire de crainte que le bon Génois Fumatti pour nous faire mal et demander une quote plus forte pour Nice. Quant au chemin de fer, j'ai organisé un comité de députés et de sénateurs mais il est secret ainsi n'en dites rien à personne. Je suis en correspondance avec la Compagnie de Lyon à la Méditerranée et avec le gouvernement impérial pour avoir votre chemin. Nous l'aurons mais il nous faut du secret et de la réserve pour à présent. Ecrivez-moi votre bonne amitié et croyez moi votre tout dévoué. Th. Santa Rosa (lettre oblitérée le 10 décembre à Turin, le 12 à Nice)

# 25- Turin, le 20 décembre 1852

Monsieur, J'ai reçu avec plaisir votre lettre du 10 de ce mois. Je me suis encore ces jours occupé de l'affaire de Melle Guiglia avec M. Juillet. Nous avons fait de nouvelles démarches. C'était une affaire difficile. Je vous l'ai dit dès la première fois que je vous en ai écrit. J'en ai parlé souvent mais vous savez que les chefs doivent souvent se rapporter aux subordonnés. Le ministre et le premier officier m'avaient dit ne pas s'opposer à la proposition si l'intendant général des gabelles la leur faisait. Or ce dernier s'opposa à raison des rapports contraires et il n'était non plus contraire avant de recevoir lesdits rapports. Je n'aimais pas trop communiquer tout cela parce que voulais éviter tout commérage à cet égard. Mais je n'ai pas la moindre difficulté à vous dire toute la vérité. L'opposition du directeur de Nice est insurmontable pour à présent. Je vous prie cependant de garder cela pour vous seulement. Je crois ainsi qu'il faudrait tacher d'obtenir de lui à Nice un rapport favorable. On m'a promis de faire une réponse à l'intendant général de Nice. Si cela n'est pas fait écrivez moi pour que je puisse revenir à la charge. Je suis bien aise de ce que vous me dites sur l'intendant général. J'espère qu'il voudra aussi s'occuper des intérêts matériels et tâcher d'augmenter les productions de la province en leur facilitant les marchés et en diminuant les frais de transport. C'est là le point culminant à mon avis pour un administrateur de cette province. Les autres avantages suivront de près ceux dont je vous parle. L'orizon politique n'est pas bien clair. Cela donne du découragement aux hommes politiques. Quant à moi je n'ai pas une fois différente que je n'avais à 15 ans, mais je compte très peu sur le dévouement et la capacité des hommes et souvent je me trouve découragé en voyant manquer l'énergie et le dévouement et triompher l'hypocrisie, l'intérêt individuel. Nous avons tous les éléments pour être bien au-dessus des autres nations. Saurons-nous nous en servir ? Je doute que les hommes nous fassent défaut. Aussi, souvent désespérant de faire le bien, je penche pour quitter les affaires publiques et me donner entièrement à ma famille. Mais les moments sont trop difficiles pour quitter de suite, j'aviserai plus tard mais je ne puis pas rester dans cet état de doute sur notre avenir. J'ai encore de la vie, je me suis bien remis en santé. J'ai encore le besoin d'agir. J'agirai pour ma famille lorsque mon pays ne saura pas que faire de moi. Ce qui vient de se passer en France ne m'a pas surpris. Je l'avais plus ou moins prévu en me trouvant à Paris en août et septembre au milieu de quelques hommes politiques de nuances différentes dont se partagent les partis. Le besoin de tout individu c'est la vie. Celui des Nations c'est un gouvernement fort et respectable. La division des partis en France rendait impossible un gouvernement fort. Ce n'est pas un parti qui a triomphé et la victoire d'un seul parti, c'est un homme à part qui a dominé les partis en leur otant toute l'action possible. Il pourra faire le bien. Nous verrons. En attendant il faut voir. Mais les grands principes triompherons lorsque la révolution sociale cessera dans les clubs, dans les rues et qu'on ne pourra l'invoquer pour faire peur aux masses des populations. Nous n'avons rien à craindre de ce qui se passa et se passe en France. La grande majorité de la population est libérale. Le Roi a donné son fils, a confirmé notre Statut. Nous avons une minorité qui n'en veut plus. Si la majorité sera prudente, nous n'avons rien à craindre et nous pouvons développer le bien être par des bonnes lois organiques et nous montrer au Monde l'exemple d'un pays libéral et fortement constitué et ou l'ordre, la paix et respect à tous, à toute chose existent. Nous sommes d'accord sur votre ancien intendant général que vous verrez Marzano. Autrement je lui enverrai une lettre pour vous. Je m'occupe de vos routes de la montagne mais non avec l'espoir d'un prompte succès. Je suis seul dans cette tache et je ne rencontre pas des cordes qui répondent parmi les députés de la province. J'attends Galli avec empressement. Depuis un mois je ne vois pas De Foresta qui a traité votre affaire et celle du journal. Je crains de vous nuire en prenant l'initiative à cet égard. Je ne suis pas dans les grâces de San Martino<sup>28</sup>, Galvagno<sup>29</sup>, Jocteau. Ceux-ci sont ceux qui ont à se prononcer. Si cependant vous le voulez, je le ferai. Je vous quitte en vous priant d'agréer mes sentiments dévoués. Th. Santa Rosa

## 26 – Turin, 31 décembre 1852

Monsieur, J'ai reçu votre lettre du 25. Je me hâte de vous assurer que vous n'avez pas bien compris mes résolutions et ma dernière lettre. Je ne suis pas dégouté et je n'abandonne pas mes liens avec Nice et les devoirs qui m'en résultent. Mais je croix en ce moment devoir par délicatesse et même en l'intérêt de Nice m'abstenir de prendre l'initiative et devoir me borner à suivre ce qui se passe sans le contrarier et sans l'approuver. Lorsqu'on serait désabusé des autres et on reviendrait à moi, je suis toujours là avec le même dévouement sans la moindre rancune. En vous disant cela je voulais vous assurer que vous n'y étiez pour rien et que j'avais pour vous les mêmes sentiments, la même opinion. Mais n'ayant plus l'occasion de vous écrire si souvent comme lorsque j'avais l'initiative, je désirais que vous en connaissiez la cause et que vous ne me crusse nullement froid avec vous, doute que vous aviez témoigné à De Foresta. Voilà le but de ma dernière lettre. Je me suis mis à disposition de De Foresta pour le seconder, je suis en rapports amicaux avec lui mais il en abuse pas et jusqu'à présent il ne m'a pas encore exposé le plan qu'il préfère adopter pour nos routes de vallée. J'attends de le connaître pour le seconder. Quant au chemin de fer, la question n'est nullement niçoise mais nationale. Alors j'agits pour mon compte, je me suis mis en rapport à Paris et j'ai bon espoir de servir bien mon pays pour la ligne qui nous intéresse à Nice. Je suis maintenant très occupé pour remplir les fonctions de commissaire du Roi pour la loi de la suppression des Aziende, de l'organisation de l'administration centrale et de la comptabilité générale. C'est un projet qui m'oblige à faire des voyages, des dépenses. Je crois que par ce moyen on parviendra à la décentralisation. Dites-en un mot dans votre journal. Je crois qu'en conscience vous pouvez l'appuyer. On se trompe en croyant que le ministère concentre en ses mains plus de pouvoir. C'est le contraire. Il aura la haute direction des affaires et les délégués en province auront toute la partie exécutive partagée maintenant avec les Aziende et les intendants. Ce n'est le système français mais celui de la Belgique que nous suivrons avec les modifications et les semplications

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Gustavo Ponza di San Martino, ministre de l'Intérieur

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Giovanni Filippo Galvagno, ancien ministre de l'Agriculture puis de l'Intérieur

exigées par les habitudes et les circonstances de notre pays. On peut adopter un système, jamais le copier. Autrement on fait mal à coup sûr. Vous m'obligerez à en parler dans votre journal d'après ces principes d'application non pas d'après ceux qu'on supposent mal à propos. Ma santé est excellente. Il n'en est pas de même de celle de ma mère ce qui me donne des inquiétudes. Ecrivezmoi les nouvelles de la localité, dites que je suis toujours un bon Niçois dévoué et vous ne vous tromperez pas. Tout à vous dévoué. Th. Santa Rosa. (lettre oblitérée à Turin le 31 décembre).

#### **Année 1853**

#### 27 – Turin, le 26 février 1853

Monsieur, C'est avec regret que je n'ai pas pu vous écrire hier pour vous annoncer que le ministère a accepté un nouveau projet de conciliation que j'avais fait ces jours derniers à la suite de l'interpellation que j'avais fait à la Chambre pour avoir le concours du gouvernement dans les routes de nos vallées. Le 24 au soir nous avons eu un congrès pour cela et nous nous sommes trouvé d'accord. Dimanche demain le Roi signera une ordonnance pour convoquer les conseils de la province et de la division pour lundi de la semaine de Passion. Les conseils devront délibérer sur les propositions du gouvernement. S'ils les acceptent on présentera un projet de loi à la Chambre voici les propositions principales :

- 1. Concours du gouvernement pour moitié de la dépense
- 2. On devra achever toutes les routes en 10 ans de manière à dépenser au moins 400 mille lires par an
- 3. La province paiera ¼ et les communes l'autre ¼
- 4. On paiera, 240 milles lires par an. Cette somme sera paiée selon les bases définies en 1 et 3
- 5. On fera l'emprunt des sommes nécessaires de la Caisse des Dépôts. Le gouvernement garantira cet emprunt de la part de la Caisse de dépôts.

J'espère avec De Foresta que la province acceptera cet projet. Il ne faut pas encore trop l'ébruiter. Je le confie à votre prudence. Je tiens à vous tenir toujours au courant de ce qui peut vous intéresser comme ami dévoué de la province. J'ai compris que comme moyen d'opposition vous n'avez rapporté dans votre journal ce que j'avais dit à la Chambre et qui avait été répondu par Cavour sur cette question. Il serait cependant bien de le rapporter en annonçant à son temps les ordonnances de convocation des conseils divisionnaire et provincial. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt tout ce que vous m'avez dit dans votre dernière lettre. Comptez toujours sur moi et croyez moi votre tout dévoué. Th. Santa Rosa.

PS. Je n'ai pas reçu la lettre que vous me dites m'avoir écrit avant le 8 de ce mois. Par contre je vous ai écrit deux lettres. Je dois me persuader que ces lettres se sont égarées pour ne pas douter d'autre chose qui me répugne à l'égard de la police.

#### 28 – Turin, le 5 avril 1853

.

Monsieur, Je vous remercie, de ce que vous avez dit sur moi dans l'*Avenir* à l'égard des routes des vallées. Je l'aurais fait plus tôt sans les malheurs dont je viens d'être frappé au cœur. Ma mère était toute à la fois père et mère pour moi. En la perdant il me reste un vide qui me suivra pendant toute ma vie. J'étais incapable de m'occuper pendant quelques jours. Je suis même encore très bas et le travail me fatigue encore. Je dois cependant m'y donner plus que jamais. Après les lois d'organisation à étudier, il a été question de prendre des dispositions transitoires pour amener l'exécution des nouvelles dispositions au 1<sup>er</sup> janvier prochain renfermés dans les règlements desquels je m'occupe déjà depuis quelques mois et qui seront achevés dans le mois prochain. Je n'ai pu refuser de prendre cette part de responsabilité avec M. de Cavour pour l'exécution des réformes dont j'avais pris l'initiative<sup>30</sup>. Me voilà donc dans la voie administrative malgré mon gout

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Depuis le 2 novembre 1852 Cavour cumule la présidence du Conseil et le ministère des Finances.

pour autre chose : cela nécessite une réélection dans mon collège<sup>31</sup>. Je serai très honoré et flatté d'être réelu. Ce sera là le jugement de ma conduite prononcé par les électeurs et l'opinion publique de Nice. Je ne crois pas délicatement pouvoir faire une adresse aux électeurs et leur dire ce que j'ai fait ou espéré d'obtenir pour le pays et pour eux. Si vous en pensez autrement écrivez le moi. La loi sur les routes des vallées ira en discussion aux premiers jours de mai. La session ne sera pas clause avant juin. La nouvelle session ne sera pas ouverte de suite mais seulement en octobre. Ainsi nous espérons d'avoir notre loi pour Nice pendant cette session. J'attends aujourd'hui De Foresta pour combiner tout cela avec lui. J'ai causé avec La Marmora de vous, de Galli et des affaires niçoises. Il a du mieux me connaître. Permettez moi que je vous dise toute ma pensée sur Galli. Il a des torts avec vous mais il est bon diable. Il ne faut pas le tuer sous les coups de réprobation de la presse et de l'opinion publique. Tachez qu'on suspende un peu la polémique. De Foresta s'est engagé à lui faire donner la démission le plus tôt possible. Cela entre nous et pour vous seul. Je ne puis pas vous en dire davantage mais si ma réelection a lieu je viendrai remercier mes électeurs et mes amis de Nice et je vous causerai de tout cela. Croyez à mes sentiments distingués et affectueux. Th. De Santa Rosa (lettre oblitérée à Turin le 5 avril)

## 29 - Turin, le 9 avril 1853

Mon cher monsieur, Votre lettre du 7 avril m'a touché et m'a fait du bien. Je me hate de vous dire que j'ai été sensible aux sentiments affectueux et délicats que vous m'exprimez. Vous êtes un homme de cœur. Je vous ai d'abord jugé ainsi à Nice mais je n'ai eu qu'à me confirmer dans cette opinion par la suite. Il n'en est pas toujours ainsi. Je suis heureux lorsque je me rencontre avec des hommes de cœur et d'esprit. Mes idées ne seraient pas toutes les leurs mais on se comprend d'estime et mieux on finit souvent pour se mettre d'accord. Je vous remercie des compliments aussi que vous me faites mais je faits la part à votre bonté et simpathie pour moi. Je n'ai pas faite grande chose pour remplir le devoir de député mais je n'ai rien fait contre mes convictions et j'ai taché de faire du bien lorsque je pouvais. Je me suis tenu en dehors des petites passions parlementaires, j'ai même souvent désapprouvé hautement les intrigues, je ne me suis jamais posé à la Chambre, je n'ai pas cherché à figurer ou à chercher une popularité par des votes ou des phrases. Tout cela n'est pas fait pour plaire à certains partis mais on peut du moins conserver la dignité et l'indépendance. On ne parviendra pas à se faire avec une manière d'être une position parlementaire en ces moments de transitions, de passions petites, mais on en sort avec le calme dans l'ame produit par la tranquillité de la conscience et on peut dire « citez moi des faits, des discours contre moi ». On ne peut s'empêcher de vous estimer, mais on ne peut pas prétendre d'être aimé des personnes, qui n'écoute pas le cœur, et qui souvent n'en ont pas. Au milieu de cette vie parlementaire pendant 3 ans et demi j'ai pu conserver et consolider l'amitié de Cavour et des députés que j'estime sans distinction des partis. Le jour des dangers on me trouvera à ma place et en attendant je ne cesserai de travailler sans m'inquiéter de ceux qui parlent mais qui ne sont pas capable d'agir ou de travailler. Je ne puis pas avoir de la haine, mais j'ai souvent une occasion d'avoir du mépris pour certains actes. Cavour est un bon ministre tachez de l'appuyer dans votre journal. En venant à Nice je vous persuaderai que j'avais raison à vous donner ce conseil. Vous avez traité dans votre journal des questions d'une manière à ne pas trop seconder la politique actuelle vis à vis de l'étranger. N'appuyez pas si vous ne le croyez pas mais soyez prudent en ces temps. Je vous dits cela tout à fait entre nous. Vous avez le parti Malva (centre gauce) contre votre journal et contre Nice. Nous vous laissez pas prendre. Les correspondants sont souvent dévoués à ce parti. Je vous dits cela tout à fait avec réserve. Ainsi annullez ma lettre. Les messieurs ne m'aiment pas, ils me donnèrent encore davantage des ennuis s'ils connaissaient que je vous donne cet avis. Cavour, comme moi, estime des hommes qui était de ce parti mais il ne compte pas sur le parti mais bien sur les hommes capables et libéraux de toutes les nuances constitutionnelles, de cœur et de conviction. J'ai éprouvé le besoin de causer de suite un peu avec vous. Vous m'avez parlé de mon père, de ma mère, de ma femme et de mes enfants.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Santa Rosa vient d'être nommé inspecteur général du Trésor par Cavour

Vous avez touché une corde qui me donne du bonheur et qui me fait du bien puisqu'elle est touchée avec cœur et intelligence comme vous avez fait. Croyez à mon affectueux dévouement. Th. Santa Rosa

## 30 – Turin, le 12 avril 1853

Mon cher Monsieur, Faisant suite à votre dernière lettre, je vous prie de faire annoncer dans votre journal que pour les députés employés se trouve disponibles deux places et qu'ainsi je pourrai être reçu à la Chambre. Il y a la place faite par la nomination du député M. Cespina et la démission acceptée du député Leone professeur. Il serait bien d'en donner avis dans votre journal pour qu'on ne puisse pas écrire le contraire. Je suis de cœur dévoué. Th. Santa Rosa (lettre oblitérée le 12 avril à Turin, le 13 à Nice)

## 31 – Turin, le 15 avril 1853

Mon cher Monsieur, J'ai été touché de tout ce que vous avez dit sur moi dans l'Avenir mercredi 13 du mois. Vous avez exposé mes opinions d'une manière franche et très précise. Elles sont telles que vous les annoncez. Ma position aussi à la Chambre est comme vous l'indiquez. Quant aux autres idées, je crois franchement que votre amitié pour moi vous a fait dire ce que j'ai bien désiré mais vous m'avez fait des éloges que je ne mérite pas. Ce qui est certain et qui m'a touché est que cet article était fait avec amitié pour moi avec beaucoup de cœur de votre part. C'est pour moi ce qui passe avant tout et qui m'attache une personne. Je n'ai pas été étonné car je vous ai toujours jugé homme de cœur et ami dévoué. J'éprouvais le besoin de vous écrire à la hate ces quelques mots pour vous dire que j'ai compris toute votre délicatesse de sentir. Je me suis attaché à la province de Nice par les personnes que j'y ai connues et pour lesquelles j'ai amitié, sympathie, ainsi que pour les souffrances des populations, Mon cher, j'ai beaucoup souffert dans ma vie et je m'attache facilement à ceux qui souffrent ou qui ont souffert. C'est une simpathie naturelle. J'espère venir vous voir cette année et causer un peu à mon aise avec vous et les autres amis de Nice. En attendant je serai heureux de vous voir à Turin. Nous avons en ce moment beaucoup à faire. La politique nous donne aussi un document important qui sera publié demain samedi dans la Gazetta officiale. Vous en serez satisfait. Tout à vous dévoué et affectueusement. Th. Santa Rosa

#### 32 – Turin, le 3 mai 1853

Mon cher Monsieur, Je m'attendais à vos deux lettres. Je pense comme dans votre dernière mais je dois encore attendre quelques jours avant de prendre une décision. J'en ai donné ma parole le jour même de l'annulation de mon élection. Je suis fort plus qu'on le croit. Je n'ai pas été abattu par cette décision, bien le contraire. Je me honore de noms honorables qui ont voté pour. Je ne vous dits rien des autres mais je n'ai jamais été avec eux. Revel<sup>32</sup> et ses deux dévoués ainsi que les personnes qui votèrent contre le port franc ont voté contre. A vous dire vrai je m'y attendais dès que j'ai connu le résultat de mon élection. Ajoutez cela à la confiance et à l'estime de Cavour et vous comprendrez que je devais m'y attendre. Je n'ai pas voulu parler à personne ni me recommander pour cela. J'ai voulu laisser faire. Je les ai un peu défiés et bien ils n'ont rien pu trouver contre ma personne, ils se sont attachés à une association que je suis le premier à trouver irrégulière. Cette nomination avait été par moi acceptée dans toute autre forme. Au moment S. Martino<sup>33</sup> l'a fait changer par Cavour qui était de bonne foi et qui croyait de me rendre encore service en la modifiant. Cela vous explique MS. Martino, qui a été celui qui a dirigé en homme de police cette affaire contre Cavour et moi-même. C'est un homme qui m'a trompé. Je ne lui en veux pas mais j'ai appris à le connaitre à mes dépens. Je vous prie d'annuler cette lettre car je n'aime pas laisser des traces de cette affaire et je vous devais toute ma pensée. Je vous écrirai dans quelques jours. Je n'ai pas dit à Galli que vous m'avez écrit. Je suis tout à vous dévoué. Th. Santa Rosa

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Octave Thaon de Revel

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Gustavo Ponza di San Martino ministre de l'Intérieur

PS. Repondez moi de suite afin de savoir si la police de S. Martino n'a pas lue ma lettre comme il a lu avant moi celle que vous m'écriviez de France lorsque S. Martino voulait vous faire arrêter.

## 33 – Turin, le 9 mai 1853

Mon cher Carlone, J'ai mes trois enfants avec la rousole et j'ai eu beaucoup à faire ces jours ci. Voilà la cause qui m'empêcha de vous repondre plus tôt. Vos lettres m'ont fait du bien au milieu de tous les intrigues qui ne cessent pas de la part de ces messieurs du centre gauce. Ceux-ci ne peuvent pas oublier la guerre loyale que je leur ai fait à la Chambre pendant trois ans et ils me supposent plus fort que je ne suis. Ils craignent que je puisse les découvrir et les combattre avec plus de force que je n'ai fait par le passé. Ils ne s'occupent que de moi depuis un mois. L'un est l'auteur de la proposition qui a fait dédire la Chambre du vote de jour précédent à l'égard du port franc, l'autre est l'auteur des persécutions qui ont été faites à ma pauvre mère etc... etc... Cavour s'est rendu nécessaire à ces hommes qui sans lui ne sont rien mais d'autre part il a besoin d'eux à la Chambre. Voilà la position. Au milieu de cette situation je n'ai pas ésité à demander ma démission. Cavour n'a non plus ésité à demander au Roi une nouvelle nomination pour moi. Je n'ai pas encore accepté cette nomination et je ne suis pas encore décidé. Demain ou après-demain je vous écrirai ce que j'aurai décidé. Je place avant tout les intérêts de Nice. Maintenant les ennemis de Nice et les miens à la Chambre menacent de voter contre la loi du subside pour les routes de nos vallées. Je crains de prendre cette responsabilité et d'engager les électeurs à perdre les fruits de tous mes efforts en leur demandant ma réélection et en l'obtenant. Voilà ce qui me fait ésiter à prendre une décision. Je me suis expliqué ouvertement avec mes collègues de Nice et je me suis réservé de prendre demain avec eux une décision. Je veux pouvoir être éligible mais je penche un peu à l'idée de déclarer que je n'accepterai pour le moment la candidature. Après la votation sur la loi du subside on pourra s'adresser aux journaux pour parler et dire tout ce que je ne pourrai dire et je compte sur vous comme sur un ami sûr. Mais rien n'est décidé encore. Ne dites pas un mot de tout ce que je viens de vous écrire. Vous m'inspirez confiance. Il faut savoir faire des sacrifices à temps. S'ils seront nécessaires pour Nice, je le ferai, sauf à rentrer à la Chambre dans quelques mois ou lorsque je croirais de pouvoir être utile au pays. Dans tous les cas je ferai une adresse aux électeurs que je vous enverrai demain par la poste en vous priant de la faire imprimer. Je suis très calme et très décidé pour le bien général et pour celui de Nice. Si par quelques inconstances imprévues demain je ne prenderai pas une décision, écrivez-moi ce que vous pensez, je pourrais encore connaître à temps votre avis. Je vous quitte en vous remerciant de l'amitié que vous me témoignez et en vous assurant pour toujours la mienne. Votre ami. Th. Santa Rosa

PS. Au milieu de tout cela il faut savoir que S. Martino est à la tête du centre gauce qui fait tous ces intrigues.

# 34 – Turin, le 12 mai 1853

Mon cher ami, Vous avez toujours été dévoué ami pour moi comme j'ai été avec vous et je le serai toujours. Vous avez du cœur et du caractère. Ainsi vous me l'avez montré de manière très marquante en cette circonstance. Pour la vie comptez sur moi, je vous regarde désormais comme un ami vieux et sûr. Je vous dirai tout ce qui s'est passé et la situation sans réserve. J'ai demandé ma démission mais Cavour n'a pas voulu l'accepter, il m'a de suite fait nommer inspecteur général effectif du Trésor comme la Chambre avait dit devoir se faire. Cette nomination ôte tous les obstacles apparents à mon éligibilité mais elle n'a pas été acceptée de suite par moi. J'ai bien examiné avant tout la position actuelle et je me suis convaincu qu'il n'y avait pas moyen de s'appuyer sur des hommes qui eussent à renoncer aux intrigues et à la corruption et à pratiquer la liberté et l'indépendance d'une manière large et loyale. Les uns par faiblesse, les autres par intérêt, les autres par manque de courage n'aiment pas suivre cette marche. Ils préfèrent ou végéter ou vivre pour eux et pour ceux qui les aident. Je n'ai jamais compris autrement la liberté, que je viens de vous dire, et je me déclare un homme incapable en politique si pour l'être il faut renoncer à mes

convictions et faire la bascule à temps et lieu et ne pas suivre une ligne droite avec loyauté et courage. J'aurais le courage d'élever mon drapeau mais ayant étudié les hommes que nous avons ici, j'ai dû me persuader que je n'aurais pas de soldats courageux. Alors je me suis dit qu'il fallait non pas renoncer au combat mais le renvoyer à son temps opportun. D'autre part je me suis dit que ces messieurs étaient capables de nuire aux intérêts de Nice si son député venait les battre à la Chambre. J'aime les autres avant moi et j'aime les Niçois avant les autres puisqu'ils ont du cœur et ils me l'ont marqué en toutes les circonstances. Ils oublièrent mes défauts et ils me tiennent compte de mes intentions. Enfin j'avais pris la responsabilité de organiser le ministère des Finances suivant la loi promulguée le 23 mars dernier. Je savais que sans moi l'organisation manquerait et qu'on disait que je reculais devant ces difficultés puisque je n'étais pas sûr de mon organisation. Je savais aussi que ma délicatesse genait aussi certaines personnes qui ne peuvent pas venir à leur but, me trouvant à une place ou je puis empêcher ou signaler au public tout abus de pouvoir. Voilà toutes les réflexions que je me faisais. Il y avait du pour et du contre. Mais avant tout il y avait ma dignité à sauver et mon avenir à garder. Les meneurs de cette intrigue ne voulaient pas que je fusse éligible. Cavour s'est bien porté avec moi, il leur a opposé ma nomination et alors j'ai cru retirer ma démission et accepter cette nomination qui ne change en rien que de nom, ma position actuelle et future. Ainsi je suis devenu éligible en prêtant un nouveau serment pour cette nomination. Maintenant c'était à moi de choisir si je dois demander ma réélection ou y renoncer. Je ne me suis pas consulté à cet égard mais il m'a paru que c'était à mon tour de déclarer hautement que je ne voulais pas entrer pour le moment à la Chambre quoique les obstacles, les prétextes fussent cessés. Il me paraissait une manière digne de répondre à une coalision qui s'est formée, et qui rend impossible de faire le bien comme je l'entends. On croit que je désire entrer à la Chambre pour me placer, par ambition, on craint ma concurrence, on ne me connaît, ou me donne une importance que je ne veux pas. J'ai été dans la Chambre, pour l'amour du bien, j'ai taché, d'en faire, j'ai la conscience d'avoir fait mon devoir et d'avoir souvent empêché le mal et fait du bien. Aussi on ne peut pas trouver rien à mettre contre moi. St M<sup>o34</sup> est à la tête avec Pallieri<sup>35</sup>, Doziani, Cadorna<sup>36</sup>, Mantelli, Lanza<sup>37</sup> et autres des Messieurs qui forment la coalition dite majorité. Ils me font de belles paroles et ils ont besoin de moi et je leur ai fait des services. Je ne leur en veux pas. Je ne suis pas capable de l'inimitié, mais je ne peux pas les estimer et je les laisserai toujours de coté sans m'en inquiéter. Après toutes ces observations je me suis décidé comme vous verrez dans l'adresse que je faits à mes électeurs. Vous en recevez un exemplaire par le courrier aujourd'hui. Je vous prie de le mettre dans votre journal et de ne pas attaquer mes adversaires qui sont aussi les votres comme je vous disais à Nice de vive voix. Vous pourriez choisir l'occasion première qui se présentera pour servir Bonavera<sup>38</sup> et Alberti<sup>39</sup> les députés ont été élus par l'influence de nos amis. Nous avons eu à lutter pour les faire nommer. Le premier a voté contre moi après m'avoir fait l'ami jusqu'à présent mais il est lié aux messieurs du Parlamento et il n'a pas du caractère pour les uns. Alberti s'est abstenu puisqu'il ne veut jamais se prononcer; dans toutes les questions difficiles il s'abstient. Il ne parle jamais et il s'abstiens le plus souvent. Voilà l'homme. Je ne serais pas faché s'il vous viendra l'occasion de les démasquer un peu devant la province. Plus loin, peu importe. Si le collège veut me suivre il peut me nommer de même député. Je le dits et je suis toujours dévoué, je demanderai ma démission à la Chambre. Mais le collège prouverait de la persévérance et moi je me montrais digne de leur confiance. La Province n'a pas besoin de ce député. En dehors de la Chambre je faits de même ce que je dois et je ferais comme député. C'est une pensée que je vous communique en toute intimité. Pour à présent je veux montrer que je puis entrer à la Chambre mais

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> San Martino voir lettre 32

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Diodato Pallieri, député

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Carlo Cadorna, député

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Giovanni Lanza, député

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Giuliano Bonavera, député d'Oneille

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> D'Alberti, député élu par le collège de Sospel en 1851

que je le veux pas. Après avoir faite preuve de dignité, je serai plus fort encore et je pourrai ensuite entrer et me placer avec ceux qui auront le choix du bien et le courage nécessaire. Autrement je viendrai habiter Nice et y fère l'avocat ou autre chose pour ne pas perdre mon temps mais je ne serai jamais à la merci des hommes d'intrigue et je ne resterai jamais là où je ne puis pas faire le bien. Cette lettre est le meilleur témoignage de confiance et d'amitié que je pouvais vous donner. Vous l'avez compris et vous m'en rendrez compte en m'en accusant réception et en me disant ce que vous en pensez. Tout à vous dévoué ami. Th. Santa Rosa.

PS. Je n'ai pas été communiquer vos lettres ni prendre conseil à mes anciens collègues qui se sont cependant, bien conduits à mon égard.

## 35 – Turin, le 17 mai 1853

Mon cher ami, Je suis heureux de vous annoncer que la loi a été votée aujourd'hui pour nos routes. 86 voix pour et 30 contre. C'est le même nombre pour le chemin de fer de Savoie. Votre article et votre lettre me montrent votre amitié. Je vous en remercie. L'impression de votre article, vis à vis de mes adversaires a été défavorable, vis à vis d'autres a été bonne. Dans l'ensemble je crois que cet article bienveillant irrita beaucoup ces messieurs et ils recommencent à briguer contre. Ils ont peur de me voir arriver à la Chambre. Il faut bien comprendre ces intriguants. Ils appuyent Cavour en ce moment et ils le joueront le premier jour venu s'ils le pourront. Il faut être une nullité pour leur plaire. Je n'ai pas vu De Foresta ces jours-ci. Je le verrai demain matin et je vous écrirai demain avec plus de détails que je n'ai le temps aujourd'hui. Votre article m'a fait dire que j'étais voué au parti séparatiste et faire plusieurs autres bavardages aujourd'hui. Il faudrait dire du mal de moi pour me faire agréé à ces messieurs les 30 boules noires. Je prends tout cela en riant et je m'en inquiète pas. Nous avons l'avenir pour nous. Les imbécilles ne sont bons à rien, qu'à détruire. Tout à vous dévoué. Th. Santa Rosa

## 36 - Turin, le 21 mai 1853

Mon cher Carlone, J'ai écouté Boschi qui m'exposa son projet pour l'endiguement du Var. Je lui ai répondu avec ma franchise : ton projet ne vaut rien. Voici le mien que je m'étais arrêté dès 49 et que maintenant je soumettrai à M. de Cavour. Je tiens au succès des affaires, non pas de ma personne. Veux-tu suivre mes conseils ? tu en auras le mérite mais j'aurai atteint mon but qui est le bien de Nice ma seconde patrie et plus chère puisque adoptée par moi. Il a accepté. Alors j'ai exposé mon projet à Cavour qui l'adopta et qui en parla de suite à Boschi en refusant toute autre combinaison :

Voici mon projet en peu de mots :

- 1° Concours du gouvernement pour une portion de la somme à dépenser ou pour une somme fixée
- 2° Emprunt de la caisse des dépôts et anticipations pour faire face à la totalité de la dépense (conditions pour les échéances à traiter)
- 3° Modifications aux lois sociales pour la concession Vilain etc...

A examiner s'il ne convient pas de demander aussi à la province un concours dans la dépense. Je verrai demain M. Marzano avec Boschi pour combiner la marche à suivre afin d'obtenir les meilleurs résultats du projet dont je vous ai tracé les bases. Boschi n'avait pas encore bien étudié la question. Marzano la connaît mieux. Mais tous les deux y mettent les meilleurs intentions et ils arriveront à bout. Je me hâte de vous communiquer cela sous secret cependant et entre nous exclusivement. Tout à vous à la hâte. Th. Santa Rosa

#### 37 – Turin, le 31 mai 1853

Mon cher ami, votre dernier article sur l'*Avenir*<sup>40</sup> était fait par un ami dévoué comme vous l'êtes pour moi. Je vous en remercie de cœur. Votre lettre reçue ce matin est arrivée, que j'avais dejà prise ma détermination. Je n'ai pas ésité à la prendre. Ce que vous m'écrivez est vrai, juste. Vous

.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Article publié dans l'*Avenir* du 26 mai 1853

me prouvez de plus en plus amitié et intelligence et du cœur. Mais vous ne pouvez supposer ce qui se passa ici, aussitôt la nomination connue. Je n'ai pas ésité mais j'ai attendu que les actes de l'élection fussent arrivé à la Chambre pour la faire connaître. De Foresta a été du même avis et il n'a non plus ésité. Je puis vous assurer qu'il est ami dévoué et qu'il en agit avec franchise et courage avec moi et avec vous. Voici ce qui s'est passé. On commença pour faire ce qu'on a pu pour faire accepter un ami du centre gauce pour député en s'adressant à l'intendance. On a été très irrité de leurs insuccès et de l'éclatante manifestation que mes amis m'ont procuré. Alors on a fait circuler le bruit et on l'a accrédité au point que la Chambre n'en doutait pas. On a dit que le ministère n'avait pas opposition à ma réélection parce que j'avais déclaré dans ma circulaire de ne vouloir pas accepter pour le moment la députation si on me la donnait. Alors on m'attaquait comme un homme qui eusse voulu tromper la Chambre et obliger le ministère à défendre malgré lui mon élection et à se mettre en opposition avec le parti qui lui donne le pouvoir. C'était faux mais comment faire pour le prouver ? Il n'y avait qu'à persister dans ma détermination. Je ne pouvais pas vaincre la répugnance que j'ai à avoir même l'apparence de manque de franchise contre moi. Il me paraissait que c'était une tache pour mes enfants que je ne méritais pas mais que je ne pourrais pas faire disparaître. Jamais je n'ai trompé personne de ma vie et je suis comme la femme de César. Je ne peux pas même toléré d'être soupçonné. Vous en auriez fait autant, j'en suis sur. Cavour en voulait faire une question personnelle. On ne pouvait pas m'attaquer personnellement on se proposait de l'attaquer. Ses collègues n'ont pas pour moi l'amitié qu'il a pour moi. Vous le savez déjà. La question était contre mon affectivité faite on dirait pour braver la Chambre. Cavour l'avait fait contre l'avis de trois de ses collègues. Ajoutez cela aux autres considérations et dites moi où était mon devoir. Je n'ai pas ésité à tout sacrifier plus tôt que de manquer à mon devoir. Cavour n'a pas des amis à la Chambre bien en nombre. Son intelligence et sa capacité lui donnent la majorité. Je le crois le seul homme capable et vraiment libérale parmi nos hommes qui s'appellent politiques d'Etat. Je ne devais pas affaiblir sa position ni me laisser le regret de lui avoir fait courir un danger. Ma réélection, l'adresse qui la suivie, votre amical et fin article ont monté ces messieurs du Connubio<sup>41</sup> à un point que vous ne pouvez croire. Ils ont déchéné toutes leurs armes d'intrigues. Il m'a paru que si ma délicatesse m'imposait un devoir, l'amour pour la liberté m'en imposait un autre. Je me serai trompé, on m'en voudra. Je suis disposé à tout mais j'ai mon ame satisfaite, je sais que j'ai fait un sacrifice exigant, que mon devoir me l'imposait. Au reste dans ce moment, j'ai la conviction que je serais entré à la Chambre sans force morale et que j'aurais perdu de valeur morale. Je pense en être que plus fort vis à vis de mes adversaires politiques et plus estimable auprès de mes amis. Dites-moi franchement votre pensée, votre avis. Rien ne détruira l'amitié que je vous ai vouée. Je suis constant et fidèle. L'avenir vous le prouvera de plus en plus, vous me trouverez toujours à la même place. Je dois vous ajouter que les sympathies que j'ai à la Chambre sont à la gauce. Ils savent que je ne suis pas dans leur nuance mais ils me jugent libéral et loyal dans mes principes. Le centre gauce que je crois le fléau du pays est contre moi et pour toujours. Il me dit sans nuance et son adversaire le plus redoutable, le plus franchement déclaré. Ils ont raison. Je voudrais bien les voir connu aux yeux du public et je ferai de mon mieux à la première occasion. La droite me déteste puisque je suis libéral et puisque elle m'accuse de révolutionnaire dans les questions financières et administratives. J'ai quelques amis personnels qui comme moi ne sont pas vendus aux coteries de la Chambre. Voilà la position. Plus tard je pourrai entrer à la Chambre plus fort et dans l'espoir de faire le bien. Ma première tache était de faire mon devoir pour les intérêts niçois. Je l'ai accompli et j'en ai eu des tracasseries. Mais à cet égard il nous reste rien à faire pour le moment. En entrant plus tard à la Chambre je veux y entrer avec un parti politique honorable que je puisse suivre en tout et alors ma tache sera toute politique et sans en craindre les conséquences. Je m'y donnerai avec courage et fermeté. Maintenant j'ai faite ma lettre à M le président du collège pour donner les motifs de ma non acceptation du mandat. Je voudrais bien la voir publiée dans

. .

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Accord de gouvernement pour assurer les réformes libérales entre Cavour et la gauche modérée d'Urbano Rattazzi qui avait été élu président de la Chambre en 1852 à la mort de Pinelli

votre journal. Je l'envoye à Leotardi pour qu'il vous la fasse lire et il vous la donne pour cela, si vous la trouvez bien. Je l'ai faite sans étude, j'ai laissé couler mes pensées sans art. Si vous jugez à propos que je fasse un autre adresse, je la ferai aux électeurs. Demain je réponderai aux lettres qui m'ont été adressées. Aujourd'hui je n'écrits qu'à vous et à Leotardi. Répondez-moi de suite. Au reste je suis toujours en position de faire le bien. Vous n'avez qu'à me l'indiquer. J'irai à Nice pour m'entendre sur le chemin de fer pour lequel j'ai une correspondance à Paris. Votre ami. Th. Santa Rosa.

## 38 – Turin, le 4 juin 1853

Mon cher ami, La lettre que j'ai reçu de vous ce matin m'est un nouveau témoignage de votre solide et loyale amitié. Je vous répondrai très à la hâte. La loi ne donne que le délai d'un mois pour convoquer le collège électorale. Il me paraît qu'il est important d'avoir un bon candidat. Parmi ceux que vous m'indiquez je n'en trouve non plus et je suis de votre avis. Il me paraît que Leotardi ou Thaon seraient les seuls qui pourraient mieux convenir pour le moment soit l'un que l'autre m'avaient offert d'accepter la candidature. J'ignore s'ils seraient encore disposés, mais je pense que oui. Dites moi de suite ce que vous en pensez. Je pourrais écrire aux amis dans les vallées. Avec votre journal et mes lettres particulières nous ferons élire celui qui sera combiné entre Thaon, Leotardi, De Foresta et vous. Il faut être bien unit dans ces moments pour venir à bout de notre tache. Le jour du dangé me trouvera à ma place. Je dorts en apparence mais je dorts pour endormir mes adversaires politiques. On veut de la tirannie par des moyens hipocrites, voilà les libéraux de certain parti. Je me suis isolé d'eux et des autres députés quelques mois et je me tiendrai encore davantage à l'écart. Répondez moi de suite sur le candidat que vous avez combiné. Je vous dirai que j'avais pensé à vous mais je crains que cela ne vous convienne pas en cet moment. Autrement je serais franchement disposé à faire mon possible en votre faveur. Il nous sera facile à faire manquer les autres candidatures. Je désire que les électeurs soient instruits des motifs qui m'empêchent d'accepter le mandat. Il est important qu'on en soit instruit. Faites le par un article si on ne juge pas à propos de donner suite à mon idée de publier ma lettre à Thaon. Faites moi aussi savoir si je dois faire une autre lettre aux électeurs mais il me paraît inconvénient de ne rien faire, rien dire en cette circonstance. Le résultat de ma détermination a été le silence des adversaires qui ont été mystifié. De Foresta m'assure ainsi que d'autres amis que j'ai faite preuve de courage et dédain pour certains adversaires avec beaucoup d'à propos et que le public a approuvé ma décision et me donne raison. De Foresta veut se persuader que les adversaires auraient été nombreux, je ne le crois, je crois le contraire. Mon élection aurait été consolidée sans grande discussion. Mais j'aurais eu une position moins forte que l'honneur loyal et fort de ses convictions doit avoir dans un Parlement. L'intrigue et la petite médichange ne pouvaient se battre que par un refus digne. Voici une copie de ma lettre au Président de la Chambre qui m'en a aussi répondu une autre très convenable. Je compte sur votre amitié. Je vous tiendrai au courant. Je suis occupé 10 heures par jour à mes devoirs, aujourd'hui je n'ai pas vu De Foresta. Je le verrai ce soir. Je vous écrirai lundi. Tenez moi au courant de tout ce qui se passe ici. Tout à vous dévoué. Th. Santa Rosa.

PS. A Bruxelles et à Paris j'ai des amis influents. Ils nous serviront. Je viendrai à Nice et nous pourrons combiner pour l'*Avenir*. En attendant je continue à correspondre à Paris pour le chemin de fer de Nice.

## 39 – Turin, le 10 juin 1853

Mon cher ami, J'ai reçu votre lettre du 6 avec plaisir. Vous avez appris par Leotardi que j'approuvais les mutilations faites à ma réponse aux membres des bureaux du collège électoral. Si j'avais eu le temps de penser sur cela, le lendemain j'en aurais fait autant par moi-même. Je l'ai envoyé puisque je savais que je pouvais compter sur vous tous. Vous aurez aussi vu arriver les députés Galli et Leotardi. Je ne leur ai jamais parlé de vos lettres moins encore de vous. Cela est pour votre gouverne. J'ai communiqué à De Foresta parfois quelques passages de vos lettres je lui

devais cela mais je ne lui ai jamais laissé voir une de vos lettres en ses mains. Au reste nous pouvons compter sur De Foresta. Il ne nous fera pas défaut à l'occasion. Je trouve juste vos idées sur mon remplaçant. Vous comprendrez que je ne puis délicatement l'avouer à d'autres qu'à vous et je n'ai parlé si non à De Foresta puisque lui-même proposait le même système ou à peu près. Je vous laisse penser et décider. Il vaut mieux un député sérieux de suite mais je pense qu'il est difficile à le trouver dans le moment et qu'alors il est préférable ce que vous proposez. Parlez en aussi avec De Foresta qui sera bientôt à Nice. En entrant dans la Chambre il me faut prendre une position politique et pour cela il faudra voir si je pourrai la prendre forte avec succès. Je ne manque pas de courage et de convictions mais avec les éléments actuels il me paraît qu'on ne peut pas trop se placer à la Chambre avec une des fractions, il faudrait rester à part avec quelques amis. De toute manière je crois que les principes libéraux doivent prévaloir dans la Chambre et que d'ici à la fin de l'année les personnes qui les professent avec sincérité et désintéressement pourront se grouper et s'entendre pour écarter les hipocrites et les réactionnaires. Je vais en attendant m'occuper d'administrations et de finances exclusivement. Je vous ferai une visite à Nice et nous pourrons causer de toutes ces questions à notre aise. Nous avons obtenu du code des Douanes l'acceptation d'une bonne transaction pour votre recommandé. De Foresta lui en écrira directement. Ne m'épargnais pas, si vous me croyez bon à faire du bien. Tenez-moi au courant de ce qui se passe. Comptez-moi toujours parmi vos amis dévoués. Th. Santa Rosa

# 40 – Turin, le 16 juin 1853

Mon cher ami, J'ai reçu vos deux dernières lettres. Je vous remercie de ce que vous me dites d'amical, je persiste pour mon compte dans la même opinion que je vous manifestais dernièrement à l'égard de l'élection. Je suis forçé de le faire comprendre aux amis de Nice et j'espère qu'ils seconderont ledit projet. Je vous assure que je me trouve heureux d'être loin du monde politique et de me trouver très occupé au point de ne pouvoir suivre tous les intrigues politiques de notre pays. J'ai traité comme vous m'écriviez les adversaires qui venaient vers moi. J'avais déjà fait ainsi parce que c'était la vérité. Je suis bien aise de m'être rencontré avec vous sur cet point aussi. J'ai été très satisfait de votre article dernier. Il ne plaira pas à plusieurs personnes, auxquelles je ne cesse d'être ami. Mais je suis juste et j'y ai vue peinte la vérité, quoique, si vous le permettez, un peu chargée mais au fond juste. Je vous ferai des communications, mais je ne voulais pas laisser sans réponse votre article et vos lettres. De Foresta vous dira ce que je n'écrirai pas. Je laisse à vous de voir s'il ne serait pas bien de faire quelque communication à la Nation de Bruxelles à l'égard de la mauvaise politique de messieurs les centre gauce hipocrites de la Chambre et ces messieurs le lisent. Je les ai déjà recommandés à d'autres journaux de Belgique et de Paris. Si vous croyez aussi de faire dire un mot sur ma double élection à l'unanimité sans autre remarque, vous m'obligeriez puisque j'ai des amis et des connaissances en Belgique et ils s'intéressent à moi. Au reste je ne tiens pas beaucoup à tout cela. S'il ne vous sera pas très facile, n'en faites rien. Tout à vous dévoué. Th. Santa Rosa

## 41 – Turin, le 19 juin 1853

Mon cher ami, Je suis représenté maintenant non plus comme un *codino* par ces messieurs qui votèrent contre nous l'autre jour et qui sont mes adversaires mais comme un républicain caché et d'accord avec l'*Avenir*, expression du parti républicain. Tout cela c'est pour tourner contre moi votre article. On arrive même à me supposer l'auteur de l'article. On dit que je veux entrer de force dans la Chambre, que j'ai profité du besoin du ministère de mes travaux pour les réformes financières pour me faire donner l'effectivité, que j'ai promis, je ne sais quoi, aux électeurs pour me faire nommer et que je provoque de toutes manières la Chambre. Ils supposent en moi leur caractère, ils ont tort. Il ne leur en veux pas et je ne m'inquiète pas. On ne trouve rien à dire contre nos actions on s'attache aux intentions. Les malheureux jésuites en robes blanches ou jaunes qu'ils sont. Tout cela me persuade que j'avais raison de faire ma circulaire comme je l'ai faite. Je suis hors de cause. C'est le collège électorale et la Chambre ou mieux messieurs du *Connubio* qui

auront à s'entendre. Moi je ferai mon devoir d'homme franc qui a retiré par ses paroles, pour le cas de ma réélection, mais je saurais écrire ma lettre, je vous l'assure et je me placerai, comme je suis, vis à vis de mes amis et de Nice. Je dirais qu'en attendant il faut avoir prudence dans le journal pour ne pas trop irriter. Après que tout cela aura une fin, le journal pourra prendre sa revance. J'aurais à publier des mémoires de mon père. Je voulais vous en prier mais je pense que ce sera mieux d'en causer à Nice ou j'irai sans doute sous peu de temps. Tout à vous devoué. Th. Santa Rosa.

PS. De Foresta est parfait à mon égard. Il a son caractère parfois timide mais toujours très honorable et loyal avec moi.

# 42 – Turin, le 1<sup>er</sup> juillet 1853

Mon cher ami, j'ai lu l'avis que l'Avenir donne du nouveau député<sup>42</sup>. Je vous suis bon gré de l'avoir annoncé de cette manière. Laissons à part Chambre, ministère, intendance, je suis désormais un simple Niçois d'adoption et ami de quelques personnes qui aiment leur pays avec moi. Occupons nous de nos affaires et laissons à Dieu de disposer de la Nation comme il l'entendera. Ce ne serait pas facile à prévoir mais il est sûr que les hommes de cœur se trouveront toujours dans le même camp. On veut empêcher l'arbitraire de tous côtés et on veut la sage liberté avec l'autorité de la loi et des gouvernants capables, honnêtes et intelligents pour assurer cette liberté légale et réelle. Vous avez un député de plus à la Chambre mais non pas un ami de plus à la Chambre. C'est une personne qui se donnera à celui qui le paiera davantage. C'est un oncle de votre ingénieur. Par délicatesse je n'ai pas voulu répondre à ceux qui m'ont interrogé à son égard. Je le préfère à tout autre qui aura été désigné de Turin mais il ne sera jamais avec nous. Dites moi franchement votre avis sur la course que j'avais le projet de faire dans mon collège en traversant les Alpes. J'aimerai voir ceux qui m'ont été si fidèle. C'est le cœur, non pas le calcul qui me déciderait. Mais je ne voudrais nullement, pour suivre mon cœur, faire chose inconvenante. Avez-vous vu De Foresta. Ecrivez en moi. Vos lettres me font du bien. J'ai toujours du bonheur à recevoir des lettres des personnes qui m'inspirent autant de confiance. Parlez-moi toujours le langage franc que vous avez avec moi. Venant à nos affaires de Nice, je vous dirai que mes informations me portent à croire que la société Dupin n'est pas sérieuse et que l'autre anglaise a un but accessible à Nice. Selon moi il importe de mettre Nice et le midi de la France en rapport direct avec le Piémont sans passer par Gênes. Je regrette que ma délicatesse m'ait imposé le devoir de me retirer de l'administration du chemin de fer de Savigliano. C'est cette société qui devrait faire les études de Fossano<sup>43</sup> à Albenga<sup>44</sup>. Je pourrais tout de même agir près de mes collègues anciens de cette société. Parlez-en à De Foresta et écrivez-moi votre pensée là-dessus. Il ne faudrait rien dire dans le journal. Nous devons attendre et combiner avant une force dans la Chambre et en dehors pour appuyer le projet, et qui nous convient le mieux. Il s'agirait seulement de nous mettre d'accord pour voir la ligne préférable. Quant à moi je n'ésiterais pas mais avant d'engager des personnes sérieuses dans cette voie et de faire décider des études j'aimerais connaître l'opinion des personnes sérieuses de Nice. J'attends sur cela une réponse et je vous laisse en attendant en me disant de cœur tout votre dévoué. Th. Santa Rosa

# 43 - Turin, 17 juillet 1853

Mon cher ami, Je me hâte de répondre à votre lettre du 6 juillet et je commence par vous prier de seconder la prière que De Foresta vous fera pour le monument Balbo<sup>45</sup>. J'écrits à De Foresta de bien fixer ce que nous devons faire pour le chemin de fer. J'aurais l'intention de faire un mémoire que je ferais paraître dans *L'Avenir* si on le juge à propos. Il est temps de parler, de se prononcer.

-

 $<sup>^{\</sup>rm 42}$ Benedetto Brunati élu par le collège d'Utelle succède à Téodoro di Santa Rosa comme député en juillet 1853

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Fossano, ville de la province de Coni

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Albenga, ville de la province de Savone

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Cesare Balbo

J'attends cette réponse et j'espère que De Foresta se mettra d'accord avec vous et que j'aurai l'opinion à vous deux. Je crois que Nice perdera encore si le chemin se prolongera jusqu'à Gènes et qu'elle gagnera avec le Piémont si le chemin passera par la vallée de Tanaro<sup>46</sup>. Je pense que nous aurons des difficultés à obtenir seulement le chemin de Toulon à Nice. Ainsi il faudrait se fixer pour savoir ce que nous devons vouloir et avoir. Ensuite on écrira, on agira avec prudence sans prononcer notre opinion mais de manière à faire triompher. Il faut suivre la même marche que nous avons suivie pour le subside. Peu m'importe d'avoir à subir encore des rivalités qui se traduisent en inimitié temporaire. Ce à quoi je tiens c'est à faire le bien, à obtenir ce qui est dû à Nice. Le temps nous presse. Si nous n'obtenons pas notre chemin pendant que l'industrie est très exploitée comme les mines de la Californie nous n'aurons pas le chemin de fer. La crise se fera et ne tardera pas audelà de 55. Tachez de causer de tout cela sérieusement avec De Foresta et de m'écrire. Autrement je dois rester sans rien faire. J'ai réunit et fait tout ce qui dépendait de moi seulement. Maintenant il me faut l'aide des amis. Je suis décidé à faire de Nice ma patrie. Après 21, le gouvernement a répondu à ma mère que nous étions comme des enfants trouvés. Cela m'a frappé. J'ai toujours agit comme si je devais un jour montrer que les enfants trouvés de Santor Santa Rosa trouveront un jour leur père et en seront digne. Ainsi éducation instruction, fortune, position sociale, tout (en un mot) ce que je possède et je suis est du à mon travail, à ma ténacité, rien à la protection, rien à ma famille, aux amis de mon père. Tous nous ont abbandoné après 21. Heureusement Dieu ne m'a pas donné la passion de la vengeance et il m'a donné une ame forte à la doulheur. Ainsi je n'en veux pas aux hommes ni à la société et je me borne à avoir l'amour propre d'être par moi-même et de garder pure et intacte la réputation honorable de mon père pour mes enfants. Nice ne me refusera pas pour son fils lorsque j'aurai une petite maison modeste et à cet égard j'ai prié De Foresta de me la chercher pendant l'année prochaine et même avant si se présente une occasion favorable. Voilà le but auquel je tends pour mon compte. Je veux finir mes jours à Nice où j'ai rencontré de la bienveillance, de l'amitié sans rancune, sans arrière-pensée. Je partage votre dégout pour les affaires publiques aussi je travaille entièrement pour mon administration et pour les réformes financières en comptabilité. Mes efforts ne produisent pas les résultats que j'espérais pour le pays parsque je ne suis pas trop secondé. J'aurai au moins la consolation de faire mon devoir. Mon remplaçant sera toujours oui pour tous les ministères et pour ses parents et amis cœur: 000, intelligence d'ingénieur, bonne ; intelligence des affaires publiques : 000 ; moralité : je ne pense pas dire ni bonne ni mauvaise parsque je ne la connais pas. Je sais seulement qu'il n'avait rien et qu'avec un traitement de 5000 francs il a une fortune et presqu'un million. Il aura eu du bonheur et des héritages. Je suis bien aise qu'il soit nommé sans que mes amis se soient prononcé sur lui. Il pourra ainsi aider son neveu l'ingénieur Marsano et les travaux des routes. D'autres part nous n'avons pas de responsabilités de cette élection. Je suis bon marceur. Je peux marcher à la montagne pendant 10 heures par jour. Je me propose donc de faire le voyage des vallées puisque vous aussi le trouvez convenable. Je le ferai avec mon ami et parent de Montaldo, oncle de Torrini. Je vous écrirai l'époque précise. Je pense que ce sera entre le 25 août et le 10 septembre. Envoyez moi un itinéraire par journée. Je veux passer par les Alpes entre Vinadio et Saint-Etienne, venir à Saint-Martin, à Utelle, à Nice. Rien de nouveau à Turin. La guerre n'aura pas lieu selon moi. Pour moi je trouve tous la même chose, je trouve seulement la Russie moins hipocrites que les autes. Mais le siècle est là. Vouloir ou ne pas vouloir, la société est émancipée et les pays existent pour eux, non pas pour ceux qui en disposent à son profit exclusif. Je causerai de tout cela à Nice avec vous. En attendant donnez moi de vos nouvelles, de celles de Nice, des amis. Vos lettres me font toujours du bien. Tachez qu'on ne m'oublie pas et consacrez vous toujours le même pour moi. Je vous serai toujours de cœur. Ami dévoué. Th. Santa Rosa

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Le Tanaro est le principal affluent de la rive droite du Pô

## 44 – Turin, 23 août 1853

Mon cher monsieur, Je me suis décidé pour ma course. Ma santé est un peu ébranlée. Je me suis ainsi décidé avec M. de Montaldo et un ami de Savigliano à faire une course de santé. Nous traverserons la vallée en chasseurs et nous croyons être à Nice entre le 2 et le 3. Je m'y arrêterai deux jours seulement. J'espère vous y trouver et causer un peu avec vous. Je pense que vous pourrez y venir de la campagne autrement j'irai vous serrer la main à la campagne un moment au moins. Je dois être de retour à Turin pour le 6 au matin. C'est ainsi un peu de repos que je vais chercher, non pas des démonstrations. Ainsi je me bornerai à voir mes connaissances et je désire qu'on ne parle pas de ma course. Je vous en prie et je compte sur vous pour ce qui vous concerne. Je n'aime pas faire de la peine à ce bon intendant général incapable de bien ou mal faire, homme de parade, mais honette homme. Je me tairai sur la question des chemins de fer. Je me bornerai à vous en causer. Je suis de plus en plus heureux d'être en dehors du mouvement de la politique, je n'y vois que plus clair et je me prépare à des temps meilleurs. Tout à vous dévoué. Th. Santa Rosa

# 45 – Turin, 10 septembre 1853

Mon cher ami, J'ai éprouvé du plaisir à vous revoir depuis 4 ans et à mener quelque temps avec vous. Nos bons rapports ne peuvent que se serrer davantage en causant entre nous. De mon côté je puis vous en assurer et j'en espère de même de votre part. Votre bienveillant accueil m'a fait du bien. Il m'assure de plus en plus que je ne suis pas seul dans mes affections et que mon attachement envers mes amis de Nice me donne aussi des sentiments amicaux de leur part. J'aurais voulu rester davantage à Nice et ma santé n'en aurait encore gagné davantage. J'ai passé 4 jours sans nuage, avec bonheur au milieu de vous. Je vous avais déjà dit combien aussi j'avais été satisfait de ma course de montagne et j'y avais reçu de bons et bienveillants témoignages. J'ai connu avec grand plaisir Madame Carlone votre mère et je vous assure que j'ai bien le regret de ne l'avoir pas connu pendant mon séjour à Nice comme intendant général. Cette dame a fait une conquête par son esprit et son amabilité. Je vous prie de lui présenter mes compliments respectueux. Juge est tout à fait bon garçon maintenant. Sa loyauté, son esprit prompt et original, son instruction lui donnant un caractère qui sympatise beaucoup avec ma manière d'être. Faites lui bien mes compliments affectueux et dites lui s'il vient à Turin, de me chercher. Je le verrai toujours avec plaisir. Je regrette pour Nice et la province le manque d'activité dans l'administration. Vous avez des moments difficiles. Il faudrait porter du développement dans les travaux publics et amener à Nice des améliorations qui sont désormais urgentes pour son avenir. Pour tout cela il vous faut une forte initiative et je ne l'ai pas trouvée. La question du chemin de fer pourrait être traité selon mes vues dans ce moment. Mais je ne veux pas me prendre une responsabilité pour cette question comme pour les autres. Je crois avoir gardé toute la réserve que ma position me dictait. Je peux m'être trompé ; je m'adresse à votre loyale amitié pour savoir si je n'ai pas produit des effets contraires à mon intention. Vous serez assez bon pour me le dire franchement. Mon intention était de ne pas me mêler des affaires et de voir mes amis et pas davantage. On viendra cet hiver à mettre sur le tapis la question de la loi communale. J'aurais sur cette question un travail préparé. Croyez-vous que je puisse le faire paraître à part. Dans tous les cas je ne voulais pas me nommer et je voudrais garder le silence sur l'auteur pour à présent. Il est très probable que dans le mois d'octobre je fasse une course rapide à Paris, à Bruxelles et à Berne. Je vous en écrirai pour en avoir vos commissions. Le temps d'action viendra. Alors je me donnerai de nouveau à la politique devant le pays. Pour à présent je me borne aux travaux administratifs. Je vous remercie d'avoir adhéré à ma prière en ne disant rien sur mon incursion dans L'Avenir. Cela aurait donné lieu à des commérages que j'évite toujours parsque je les déteste. Rien de nouveau pour le moment. Ecrivez-moi une bonne lettre. Tout le monde est à la campagne et ma famille va partir lundi pour Aix. Je reste seul. Les bonnes lettres me font du bien lorsque je me trouve seul. Tout à vous dévoué. Th. Santa Rosa

# 46 – Aix-les-Bains, le 24 octobre 1853

Mon cher monsieur et ami, Depuis votre dernière lettre, j'ai été souffrant et j'ai du m'occuper pour finir tous les règlements d'administration et de comptabilité dont j'étais chargé. Ma tache est achevée et je suis partis de suite pour venir prendre un peu de repos au milieu des parents de ma femme auprès desquels toute ma famille se trouve depuis mon retour de Nice. Le repos étant nécessaire à ma santé et me donnera de nouveau mon énergie phisique et la mettra de niveau avec l'activité morale qui ne fait pas souvent défaut chez moi. Je vous explique ainsi mon silence et je viens le faire cesser en vous assurant que mes sentiments envers vous mes amis de Nice, et notre patrie sont toujours les mêmes. J'ai suivi vos affaires municipales et j'ai applaudi à la décision de faire le batiment de l'entrepôt au frais de la ville et de faire un emprunt. Tachez que cet emprunt soit au moins de trois millions, si on ne peut l'avoir de 4 millions et qu'il se fasse au moyen de la concurrence au trois pour cent. Alors vous trouverez à Paris de bonnes conditions. J'ai beaucoup engagé le notaire Baralis que j'ai vu à Turin de se procurer de la ville de Turin le cahier des charges pour son dernier emprunt. Vous y trouverez les bases qu'il vous conviendrait d'adopter pour l'emprunt. Il faut faire cela avec des vues en grand, non pas avec un esprit étroit. Autrement vous ferez une mauvaise affaire et vous n'obtiendrez pas votre but. Nice doit devenir une ville importante, autant qu'elle restera entre la France et l'Italie un pays neutre par sa position et qu'elle sera administrée pour y amener tout le confortable nécessaire pour les étrangers. Ma conviction me porte à croire que Nice française perderait comme elle perderait lorsqu'on ne voudra pas lui conserver son autonomia (souligné par Santa Rosa) particulière. Soyons toujours ensemble mais tachons d'amener le gouvernement à comprendre son intérêt pour Nice, et à développer le bien-être de cette province qui désormais se considère comme ma patrie. Je n'ai pas encore envoyé mes articles sur les lois communales. J'attends que la loi soit présentée au Parlement pour le faire. Il me paraît qu'alors il y aura l'opportunité de le faire si vous trouvez bien mon travail et le public le trouve de son goût, alors on pourra en faire tirer quelques exemplaires à part. Je l'écrirai en français mais je vous prierai de me corriger les fautes que vous y trouverez. Mon travail est presque tout achevé. Il faut seulement lui donner un ensemble et lui donner l'ordre qui est nécessaire pour le genre d'articles du journal. De plus, il faut suivre le projet du ministère. A mon retour à Turin, j'aurai encore deux ou trois semaines de travail pour organiser la nouvelle Direction générale du Trésor, ensuite je me mettrai à ce travail et je vous l'enverrai à mesure qu'il sera réduit pour votre journal. Je pense qu'il est beaucoup mieux de garder l'anonime pour éviter toute jalousie, toute rivalité. Ainsi je compte sur vous. Je n'en ai pas même parlé à De Foresta. J'irai faire une course à Genève à la fin du mois et j'y passerai les deux premiers jours de novembre. Si vous avez des commissions à m'y donner écrivez moi à Genève poste restante. Autrement adressez moi la réponse à Aix-les-Bains Savoye jusqu'au 5 septembre, ensuite à Turin. Je vous prie de présenter mes compliments à Madame Carlone votre mère et mes amitiés à Juge. J'espère que vous viendrez un jour à Turin me faire une visite. Autrement vous me laisserez croire que vous êtes un séparatiste enragé, chose que je le sais, je ne puis croire. Nous marchons vers des événements graves qui amèneront un nouveau droit public en Europe. Il faut s'y préparer et ne pas s'user pour ce temps de transition. Croyez moi en attendant de cœur. Votre dévoué ami. Th. Santa Rosa

## 47 – Turin, 26 novembre 1853

Mon cher ami, Ma santé va mieux. Depuis 15 jours point de crachement de sang. Mais les médecins que j'ai consultés à Genève m'ont défendu de m'occuper d'une manière trop active et en particulier de politique. Aussi je me borne à travailler 7 heures par jour et je m'en trouve mieux. C'est la raison que je ne puis pas à présent accepter la députation. Je vous en préviens et je vous prie d'empêcher toute élection pour moi. Ce sera pour plus tard. Je suis plus que jamais décidé à me renforcer ma santé et à reprendre ensuite la vie active et me vouer à ma patrie et à Nice. La liberté et l'indépendance m'ont coûté chers. Je ne veux pas seulement les conserver par des intrigues mais je veux aussi les développer dans l'intérêt de tous. Nous nous trouverons ensemble à l'œuvre plus

tard, si Dieu me donnera la santé. Je vous enverrai cet hiver quelques articles pour *L'Avenir*. Mes amitiés à Juge. Je compte sur votre bonne et loyale amitié. Je suis toujours à chercher une maison à Nice pour faire l'acquisition. Je veux être Niçois. Je vous écrirai plus au long une autre fois. Je tenais pour à présent à vous dire ma décision et la cause. Tout à vous dévoué ami. Th. Santa Rosa. Répondez moi de suite.

## 48 – (Turin ?), 29 novembre 1853

Mon cher ami, Je réponds à la hâte à votre lettre du 27.11.53. Ma dernière lettre vous aura fait comprendre que j'avais pensé à vous communiquer ma décision avant de la dire aux autres. Mais ayant été interpellé par Leotardi et Gautier qui m'envoya une sotte adresse faite par lui et dictée par De Foresta fils, j'ai cru ne pas faire attendre ma réponse à ces deux messieurs et je vous l'ai de suite communiquée aussi. Les médecins que j'ai consultés m'ont ordonné pour ma guérison complette de m'abstenir de l'agitation politique. Vous savez que je ne cherche pas les honneurs et que je ne sais pas remplir mes devoirs avec indifférence. Je mets du cœur, de l'intérêt à ce que je faits. Mes forces morales m'ont fait forcer le travail au delà de mes forces phisiques et je puis pas répéter les mêmes faits sans danger pour ma santé. Voilà toute la vérité et le motif qui me dirigera jusqu'à ma complette guérison dans mes décisions. Et bien je ne saurais faire le député complaisant. Je voudrais en remplir les devoirs et étudier les questions avant de les résoudre et soutenir nos intérêts niçois. Je ne saurais faire autrement. Et bien mes forces phisiques n'y suffireraient pas en ce moment. Mais je veux même supposer que j'aurais pu m'abstenir d'aller à la Chambre quelques temps et attendre le retour de ma santé. Et bien je vais vous dire à vous seul ce qui m'a aussi fait écarter cette détermination. Je me suis apercu que De Foresta s'était mis d'accord avec Saint Martin et qu'il aimait autant d'avoir un nouveau collègue. J'ai encore compris qu'on aurait du avoir de suite des luttes assez fortes pour soutenir les intérêts de cette ville. Alors j'aurais trahis mes devoirs en m'engageant pour un mandat que je n'aurais pas pu remplir de suite et comme je l'aurais voulu. J'ai communiqué ma décision à M. de Cavour. Alors M. La Marmora était à Turin, il a proposé ses candidats, Cavour voyant que je nous pouvais pas me décider à accepter la députation, m'a demandé d'aider le Ministère dans les élections niçoises. Je lui ai fait comprendre que mes rapports avec M. La Marmora me l'empêchaient et que le choix encore de deux candidats (d'exception de Brunati et de De Foresta que j'aime et j'estime toujours et que je désirais député) n'était pas selon mes opinions, selon les vues de mes amis et des électeurs. Ce sont le chevalier d'Auvare et Avigdor Jules<sup>47</sup>. Alors nous avons été d'accord que je ne me serais pas mêlé des élections et je tenais beaucoup à cela, ne pouvant suivre ces affaires et adhérer à M. La Marmora. Vous comprendrez qu'au milieu de tout cela un homme sérieux tâche de se retirer de toute participation. Une fois prise ma décision, je devais garder le silence et ne pas proner les élections d'aucune manière. Je vous dits tout cela parsque j'ai confiance en vous, parsque je sais que vous n'en direz le mot à personne, parsque je sais que vous aurez la bonté de bruler cette lettre que je vous écrits avec une forte migraine pour vous prouver ma confiance et vous dire tout ce qu'il en est. La cause vraie de ma décision est ma santé. Mais sans autant de luttes à prévoir et de tracasseries actuelles, j'aurais mal fait, mais j'aurais aidé. Maintenant la décision est prise. Vous m'approuvez parsque avant tout, il ne faut pas se détruire avant le temps. Cette lettre vous prouvera que mes sentiments pour vous sont sérieux et que je compte sur vous. Je n'ai jamais pensé que Galli eusse pu se présenter encore candidat. Aussi je ne lui ai pas écrit. Je ne lui retire pas mon affection mais je sais aussi qu'il a fait son temps et qu'il n'a pas assez d'activité. Il finira tout naturellement sans besoin de lui faire la guerre. En attendant jamais je ne l'aurais appuyé pour la députation maintenant, je l'aurais conseillé à se retirer franchement s'il ne l'avait pas déjà fait. Cela ne lui va pas. Mais ne devant pas me mêler d'élection à Nice, je me borne à vous dire à vous seul ma pensée afin que vous puissiez la connaître et ne pas faire d'autres suppositions. Ecrivez-moi pour me donner de vos nouvelles, de celles de votre mère à laquelle vous présentez mes respects.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Jules Avigdor du 2e collège de Nice

Aimez moi toujours. Répondez-moi de suite quelques mots. Brulez ma lettre. Parlez moi toujours en ami. Je ne vous aimerai que davantage. Votre lettre m'a prouvé votre sincère amitié. Croyez moi à la hâte de cœur. Th. Santa Rosa

## 49 – Turin, 9 décembre 1853

Mon cher ami, Je sais que vous avez eu communication de ma lettre à la Sentinelle. Vous y verrez moi-même. Je faits ce que je dits et je dits ce que je pense et je pense ce que je crois bien. Je n'ai pas d'ambitions mais je tiens à être ce que je suis et pas autre chose, sans jamais penser à ce qu'il peut me convenir. J'ai écrit très à la hâte ladite lettre. Je vous prie de me dire de suite ce que vous en pensez. Assez de moi (est jointe la copie de la lettre en italien adressée le 5 décembre au directeur du journal la Sentinella cattolica)<sup>48</sup>. J'ai été étranger à vos élections<sup>49</sup> à cause de votre intendant général de Nice. Aussi je me suis borné à refuser un mandat mais je n'ai pas voulu donner des conseils à ceux qui m'en demandaient pour les nominations à faire. Je tiens à devenir conseiller municipal à Nice et j'espère avoir votre appuy pour cela lorsque je serai propriétaire et habitant de Nice parsque j'y ai des amis et j'aime la province comme la mienne. J'aurais été de nouveau votre intendant général mais je ne suis plus digne de remplacer mes deux successeurs. Aussi je n'ai jamais demander à vous ôter le bonheur de posséder ces deux hommes de talent. J'ai laissé et je laisse faire jusqu'au moment où comme citoyen niçois j'aurai le droit de parler haut. M. Scialoja m'a fait prier par deux amis de raccomander à Nice (pour remplacer M. Garnier à l'école de commerce), M. d'Ajala<sup>50</sup> ex ministre à Naples et déjà directeur d'une école de commerce. M. Scialoja<sup>51</sup> sur lequel mes amis croient pouvoir compter et je compte moi-même assure que M. d'Ajala a les moyens pour cela. Je vous en écrits en vous priant de me donner des explications sur ce qui en a été de l'école de commerce de M. Garnier et sur les personnes qui maintenant ont de l'influence pour la direction de cette école. Si vous pouvez quelque chose ainsi que Juge, tachez de me le dire afin que je puisse aider votre besogne et de vouloir être utile à M. d'Ajala qui paraît être un homme capable. Au reste écrivez moi quelques mots à part sur cette recommandation pour que je puisse les faire voir. Mes amitiés à De Foresta et aux amis comuns. Mes compliments empressés à Madame votre mère. Ecrivez-moi une longue lettre. J'ai été à Gênes pour la course du 6 avec les ministres et j'en ai souffert pour ma santé de nouveau dérangée. Je suis de même obligé au travail mais j'écrits à la hâte. Th. Santa Rosa

# 50 – Turin, 30 décembre 1853

Mon cher ami, Je ne veux pas finir le 53 sans répondre à vos deux dernières lettres qui sont un nouveau témoignage de votre confiance et amitié. Je vous en remercie et j'en suis sensible. Je suis toujours au bureau mais je ne bouge à la maison le reste de ma journée. J'ai ma poitrine bien malade et je commence à en être inquiet. Aussi par ordre du médecin j'évite toute discussion, toute émotion au moins autant que cela est possible. J'ai encore 5 à 8 jours de travail pour achever tous les règlements, toutes les instructions, registres, ordres etc. etc. pour assurer et établir la Direction générale du Trésor et les services du contrôle et d'administration qui lui sont confié. C'est depuis 4 ans que je travaille pour arriver à bonne fin à cette organisation que je crois indispensable pour un Etat libéral organisé. Je crains seulement de pas pouvoir continuer à raison de ma santé. Mais au moins j'ai la satisfaction d'avoir pu l'établir de manière à en assurer les avantages et l'organisation. Après que cette tache sera achevée, je tacherai de me soigner et j'espère de me guérir. Nous

\_

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Santa Rosa fait part à la *Sentinella Cattolica* de son renoncement à la vie politique et de son refus de briguer un mandat à Utelle contrairement à ce qui a paru dans un numéro de la *Sentinella* qui lui a été expédié. Il développe ses traits de caractère en se disant homme de liberté, de progrès, ami des réformes et soucieux de la légalité et d'égalité devant la loi. Il évoque la loi sur le mariage qu'il n'a pas votée parce qu'elle n'introduisait pas la réforme civile comme en France et en Belgique dans un souci de vérité quant à ses intentions.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Les élections générales pour le renouvellement de la Chambre élue en 1849 se tiennent le 8 décembre 1853

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> D'Ayala (probablement Mariano d'Ayala ancien ministre de la Guerre en Toscane en 1848)

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Antonio Scialoja (1817-1877) ministre de l'Agriculture et du Commerce du Royaume des Deux-Siciles en 1848

verrons! En attendant il me faut paier de personne et travailler encore pour 8 jours. J'ai fait des efforts dont je ne me croyais plus capable mais j'en ai souffert. Tout ce que vous m'écriviez sur les élections ne m'a pas surpris. J'ai été seulement étonné que vous ayez cru un moment à la bonne fois de Bunico<sup>52</sup> en politique. Il est d'une école que nous ne connaissions pas et que j'ai appris à connaître par l'expérience de mon père. Je regrette que Galli n'ait pas donné sa démission à temps et je trouve que vous lui aviez fait donner un bon conseil. Je n'ai pas cru devoir me meler d'élections, ne voulant pas être député mais justement je le lui aurais conseillé et j'aurais voulu Galli rallié avec nous en cette circonstance. Par délicatesse je m'abstiens de juger la conduite de l'intendant général. Je me borne à vous conseiller de vous tenir sur vos gardes avec lui, ne vous y fiez pas. Il n'est pas votre ami. Il ne l'est de personne à Nice. Je puis vous l'assurer. Il n'aime que sa vanité et le pouvoir en famille. Il était en le temps ami avec moi, je le connais depuis 1826. Il continue à me faire l'ami en face mais je me suis expliqué avec lui de manière à lui faire comprendre que je n'étais pas dupe. Maintenant si la santé ne me fera obstacle, je suis engagé d'honneur et de devoir à assurer le service de cette nouvelle administration transformée et j'accomplirai ma tache sans pouvoir m'occuper d'autre chose. Vous savez que pour atteindre un but il faut y mettre du cœur et vous savez aussi que je suis homme de cœur. Ainsi pour le moment je ne pourrais faire mon devoir de député, accepter d'autres fonctions à Nice. Avec la même franchise je vous dirai que je compte, si ma santé reviendra comme auparavant, reprendre la vie politique et avoir une place de retraité dans quelque temps pour m'occuper de politique. Si ma santé s'améliorera, mais pas assez pour me lancer dans la politique, alors je tacherai d'avoir la retraite et venir à Nice faire le conseiller municipal et l'avocat s'il le faut. Vous me parlez d'être intendant général à Nice. J'irais demain si la chose était possible. J'y perderai de grade, de traitement mais je n'ésiterais pas à y aller parsque j'aime mieux faire l'intendant général et je sais qu'à présent à Nice je pourrais faire le bien, mon seul but dans ce monde. Mais cela ne se peut pas. Personne ici le voudrait. Cavour croit que je suis utile à ma place et qu'il ne pourrait me remplacer. Tous les ministres ensuite désirent contenter La Marmora de la Genoa et celui-ci son frère qui veut rester à Nice. Cela sous le secret et entre nous. Mes compliments à Madame votre mère. Le syndic de Nice devrait être Baralis selon moi à présent. Plus tard c'est vous que je voudrais. Je pensais déjà à vous en 49 après Galli. Je voulais vous acorder fort avant. J'ai parlé à De Foresta que je vois et avec lequel je suis toujours en bons rapports d'amitié en l'engageant à s'en occuper. Il paraît peu disposé à le faire. De toute manière je le pousserai. On verra peut-être que l'initiative est nécessaire et que je n'en manque pas comme député de Nice. Je vous en écrirai encore deux articles. Je suis en train de déménager mes bureaux et de placer 58 employés dans un nouveau local. Cela avec le reste ne me laisse pas une demie heure à moi. Aussi je finits ma lettre le 31 et je l'ai commencé hier 30. A vous dévoué de cœur. Th. Santa Rosa

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Benedetto Bunico ancien député du 1er collège de Nice de 1848 à novembre 1850